

VOTRE JOURNAL DE QUARTIER

"La Page", journal de quartier dans le 14^e, est publiée par l'association de bénévoles L'Equip'Page.

Elle est ouverte à tous et toutes : vous pouvez vous joindre à nous, nous envoyer vos articles ou vos informations (BP53, 75661 Paris cedex 14), ou téléphoner au 01.43.27.27.27 (répondeur).

La Page

du 14^e arrondissement

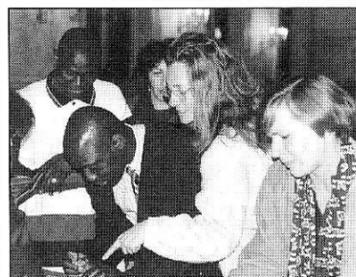
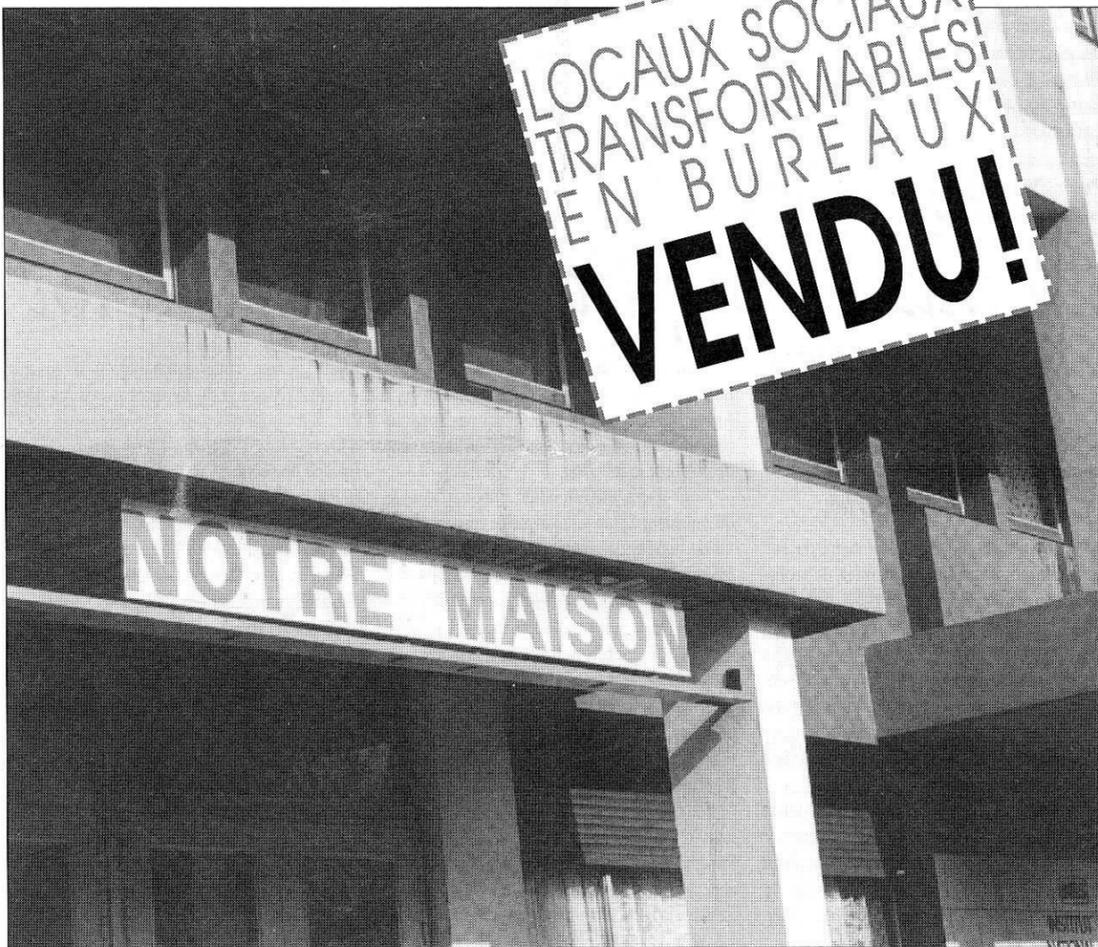
Du Mont Parnasse au Mont Rouge

N° 38 - 8 F

Pernety

LES ASSOCIATIONS BOUGENT POUR LEUR MAISON

Coup dur pour la vie associative ! Le centre social Notre Maison, rue Olivier-Noyer, qui accueille régulièrement 400 personnes et plus de 50 associations, va fermer en juin. L'attitude de la mairie, conjuguant laissez-faire, vagues promesses et manœuvres en coulisses suscite la réprobation. Plus que jamais reste posé le problème de fond : les associations manquent cruellement de locaux, alors que rien n'est prévu pour animer les futurs quartiers issus des Zac Didot et Montsouris. Heureusement, les associations se mobilisent et font preuve d'imagination : elles se retrouvent autour du concept d'équipements de proximité baptisés "lascarts". (lire pages 4 et 5)



SANS-PAPIERS ET CITOYENS

Le Collectif des citoyens du 14^e organisait, le 20 mars, le "parrainage républicain" de 36 étrangers sanspapiers... à la mairie du 3^e, suite au refus du maire de notre arrondissement. (page 2)

A L'ATELIER ET AU MOULIN

Rencontre avec Jean-Louis Lambert, "vieux routier" des associations du quartier Plaisance. Artiste de métier, il préside aux destinées du Moulin. (page 4)



CINÉ-CITÉ U

Les bâtiments et le parc de la Cité internationale universitaire servent de décor à de nombreux films de télévision ou de cinéma. Promenade sur les lieux de tournage. (page 7)

DIMANCHE 14 JUIN, RUE RAYMOND-LOSSERAND

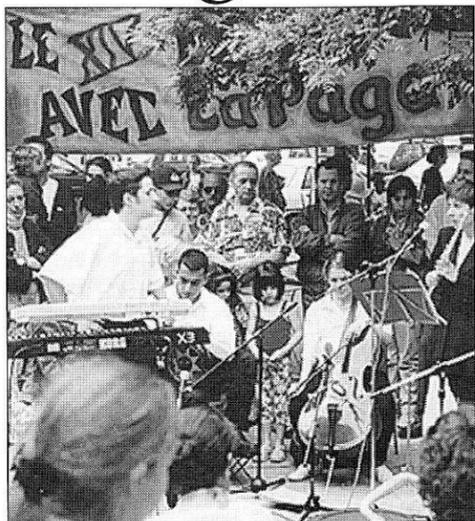
5^e fête de "La Page" et du quartier

En attendant de souffler ses 10 bougies, en décembre prochain, "La Page" vous convie à la fête du quartier, dimanche 14 juin de 14 heures à 19 heures.

A PRES le succès de l'an dernier sur la place dite "de la Fontaine" (141-149 rue Raymond-Losserand, métro Plaisance), nous y revenons, mais nous prenons nos aises en occupant aussi le square Losserand-Suisse nouvellement réaménagé. On y accède depuis la place par deux passages sous les immeubles. L'espace ainsi gagné permettra d'avoir deux scènes sur lesquelles théâtre, chant, musique, conte... se succéderont toute l'après-midi.

LE RETOUR DU VIDE-GRENIERS

L'animation sera aussi assurée, comme les années précédentes, par les stands associatifs que nous invitons à venir au moins aussi nombreux qu'en 1997... et - oh ! joie -, le vide-greniers est de retour. Réservé aux habitants du 14^e qui ont regretté son absence l'an dernier, il est toutefois soumis à certaines exigences administratives de la préfec-



ture. Nous sommes donc contraints d'exiger des vendeurs qu'ils nous envoient, le plus tôt possible avant la fête, la photocopie d'un document prouvant leur résidence dans

l'arrondissement (quittance de loyer ou de téléphone...) : il paraît que cela dissuade les brocanteurs professionnels de s'immiscer dans les vide-greniers ! Après avoir reçu la demande, nous renverrons à l'intéressé un plan de la fête avec la localisation de son emplacement. C'est donc le moment de faire un grand ménage de printemps dans sa cave et d'exhumer quelques trésors du passé (pas de nourriture ni de boissons). Quant aux enfants, ils pourront se faire quelque argent de poche en débarrassant leur chambre des jouets d'un autre âge...

Les stands des associations et les vide-greniers seront répartis sur la place de la Fontaine et dans le square. Ils sont gratuits mais, à la fin de la fête, comme d'habitude, nous demanderons à chacun de contribuer à son financement en nous reversant 10% de ses ventes.

Et si vous ne désirez pas tenir un stand, venez rencontrer les associations du quartier, chiner, fureter, écouter le conteur, échanger des idées...

Enfin, si vous souhaitez participer à la fête comme artiste, vendeur ou association, si vous avez une suggestion, écrivez-nous à L'Equip'Page : BP 53, 75661 Paris cedex 14. Téléphonnez à Marie-Françoise, au 01.45.43.83.63, ou à Laurence, au 01.43.21.75.66. **L'Equip'Page**

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ENTREPOT

Un des derniers cinémas de quartier reprend ses activités d'art et d'essai. La création d'un "ciné-philos" enrichit encore sa programmation. (page 8)

LES MEDIAS EN QUESTION

L'association La Gamberge poursuit son programme de discussions. Prochain rendez-vous : **lundi 27 avril à 20 heures, au centre social "Le Moulin" (23 bis, rue du Moulin-de-la-Vierge)** Au programme, cette interrogation : "Les médias, chiens de garde de la pensée unique ou animateurs du débat public ?". Invités : Serge Halimi, journaliste, auteur des *Nouveaux Chiens de garde* (éd. Liber, 30 F), Christian Pradié, économiste, et (sous réserve) Patrick Champagne, sociologue.

DZ fol 8 29598

MONTSOURIS EN FETE

La première fête du quartier Montsouris aura lieu le 16 mai à partir de 14 heures, à l'initiative de son association de défense (ADQM). Elle se déroulera avenue Reille, face au parc Montsouris. Conçue comme un lieu de rencontre entre habitants du quartier, cette manifestation comprend des animations, des stands associatifs, des expositions de photographies anciennes sur le quartier, d'œuvres d'artistes et de dessins d'enfants, une tombola et un vide-greniers réservé aux riverains. La fête se terminera par un dîner.

Le stand de *La Page* vous permettra de faire plus ample connaissance avec votre journal de quartier et de trouver les numéros que vous avez manqués.

Association de défense du quartier Montsouris : 11, rue Gazan.

FONDATION CARTIER : ON NE BOUGE PLUS

Les bâtiments tout en verre de la fondation ont bénéficié de quelques travaux de soutènement devenus nécessaires, bien que le bâtiment soit encore très récent. La réouverture des expositions et des soirées nomades est prévue pour le 11 avril : "Homo Accessoirs" de Gérard Deschamps, "La Grande Exposition des soucoupes volantes" de Panamarenko et les œuvres de Francesca Woodman. Le personnel devrait réintégrer les bureaux un peu plus tard. Espérons que cet épisode architectural en restera là.

LES DINERS-DEBATS D'ARTISANS DU MONDE

Artisans du Monde organise des dîners-débats plusieurs vendredis à 20 heures.

Le 24 avril : "La non-violence a-t-elle un avenir ? Principe d'action exigeant et efficace ou refuge pour pacifistes utopistes ?"

Le 15 mai : "La Birmanie aujourd'hui. Quelles relations la France entretient-elle ?"

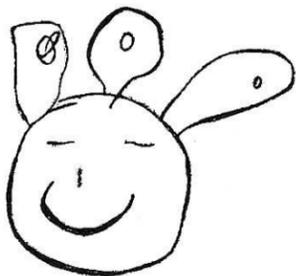
Le 19 juin : "Brésil. Une population très pauvre dans un pays très riche : fatalité ?"

Case-Graine : 31, rue Blomet, 75015. Réservation obligatoire au 01.45.66.62.97. Participation : 70 F.

CONCERT POUR LES DROITS DE L'HOMME

A l'occasion du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le groupe 1 Alésia d'Amnesty international et le groupe Acat (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) du 14^e organisent un concert jeudi 14 mai à 20 h 30 à l'église Saint-Pierre-de-Montrouge.

Au programme : *Chaconne* de Purcell, *Concerto pour deux violons* de Bach et *Requiem* de Fauré. Entrée libre.



LE CENTRE MARIE-ABADIE VIVRA !

La nouvelle est arrivée fin février : grâce à la tenacité de son personnel et des parents des enfants, le centre Marie-Abadie, hôpital de jour pour enfants polyhandicapés dont le budget devait être gravement réduit, pourra poursuivre ses activités en 1998. C'était la fête pour la journée portes ouvertes du 21 mars. Mais tout le monde reste sur le qui-vive.

Hospitalité

LES SANS-PAPIERS, CITOYENS D'HONNEUR

Habitants du 14^e et étrangers sans papiers ont bénéficié de l'asile de la mairie du 3^e arrondissement pour procéder à un parrainage républicain.

LIBERTÉ, égalité, fraternité : le "certificat de parrainage républicain" affiche la devise. Etabli vendredi 20 mars au nom de trente-six étrangers en situation irrégulière, pour la plupart résidents du foyer des Arbustes, ce document se veut symbolique, selon la formule reprise par Pierre Castagnou, d'"une certaine idée de la France" : il exprime le devoir d'hospitalité et de solidarité revendiqué depuis près d'un an par le Collectif des citoyens du 14^e (voir *La Page* n° 36).

Représentant l'ensemble des élus de l'opposition municipale, le conseiller du 14^e officie ce soir-là au côté de Pierre Aidenbaum, maire socialiste... du 3^e arrondissement. Celui-ci pallie en effet la défection de Lionel Assouad, qui a refusé la tenue de cette cérémonie dans notre quartier. Et c'est à la mairie du 3^e que les "parrains" sont venus réaffirmer solennellement leur engagement



Pierre Castagnou, conseiller du 14^e, Pierre Aidenbaum, maire du 3^e, Dierra Billali, délégué des sans-papiers du foyer des Arbustes, et Daniel Krassilchik, du collectif des citoyens. (photo : François Heinz)

après des sans-papiers. A l'appel de leurs noms, citoyens du 14^e et "filleuls" s'avancent dans la salle des mariages en direction des élus ; sous les applaudissements de l'assis-

tance, ils contresignent les certificats de parrainage. Tout le monde se retrouve ensuite pour une petite fête.

Autour du buffet, malgré la joie et l'émotion de la cérémonie, l'inquiétude est dans bien des esprits... La procédure de régularisation engagée l'an dernier par le gouvernement devrait arriver à échéance fin mai. Si trente-six personnes ont ainsi été "baptisées" le 20 mars, c'est en tout soixante-huit sans-papiers qui sont aidés par le Collectif des

citoyens du 14^e. A ce jour, seuls dix-neuf d'entre eux ont obtenu un titre de séjour (valable un an), et dix autres ont déjà reçu une "invitation" à quitter le territoire. Une quarantaine attend encore une convocation.

Sachant que la préfecture de police de Paris a préféré commencer par traiter les dossiers les plus faciles (la moitié des régularisés recensés par le collectif vivent dans notre pays depuis plus de quinze ans ; ils avaient déjà droit à une carte de séjour du fait de la loi Debré), on risque d'être loin du chiffre "équilibré" de 50 % de réponses positives annoncé par le ministère de l'Intérieur...

Nombre de candidats, célibataires présents en France depuis moins de sept ans, se préparent à un refus. Mais maintenant que l'administration dispose de toutes les informations les concernant, leur retour à la clandestinité est devenu impossible. C'est pourquoi le Collectif des citoyens du 14^e continue de demander la régularisation de tous ceux qui en ont fait la demande ; le groupe de travail chargé des recours affûte ses arguments... Parrains et associations dénoncent par ailleurs le "délit de solidarité" prévu dans la loi Chevènement : la désobéissance pourrait bien redevenir un devoir civique. **Omar Slifi**

Collectif des citoyens du 14^e, tél. : 01.45.38.52.19.

DROIT AU MARIAGE

La mairie applique (enfin) la loi

Le couple mixte dont un maire-adjoint avait refusé de célébrer l'union a finalement pu se marier.

THIERRY Ragu, adjoint au maire du 14^e, avait refusé, le 6 février dernier, de procéder au mariage d'un Français (monsieur S.) et d'une Tunisienne qui ne disposait d'aucun titre de séjour. Le même jour, dans un communiqué à la presse, Thierry Ragu revendiquait haut et fort son action, et soulignait que le Parquet avait été saisi par la Mairie, le 6 janvier, de la situation de séjour irrégulier de la future épouse.

D'après le récit de monsieur S., la Mairie avait fixé au 6 février la date de la cérémonie : "C'est seulement ce jour-là que nous et nos invités avons appris de la bouche de Thierry Ragu qu'il avait demandé à la police

de venir contrôler l'identité de ma fiancée !" Mais la police, sans doute mieux occupée à traiter la vraie délinquance, n'est pas apparue et Thierry Ragu a alors annoncé qu'il refusait de célébrer le mariage.

"Nous avons été effondrés, choqués, nous a dit monsieur S. Un tel manque de respect vis-à-vis de nous et de nos invités... Notre dignité a été complètement bafouée. Et puis ma femme a eu très peur. Elle s'est imaginée ressortir de la salle de mariage menottes aux mains."

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples et la Ligue des droits de l'homme ont immédiatement dénoncé une atteinte au droit au mariage, qui est un droit fondamental de la personne humaine, et un abus de pouvoir de l'adjoint au maire, qui était dans l'obligation de célébrer le mariage car l'absence de réponse du Parquet dans un délai de quinze jours vaut acceptation du mariage (voir *La Page* n° 37). Les deux associations ont menacé de porter

plainte. C'est dans la semaine du 16 février que la 15^e section du Parquet a reçu les fiancés. Six semaines après avoir été saisie par Thierry Ragu ? Non, car celui-ci s'était trompé de section... et a accusé de "laxisme" le Parquet.

Toujours est-il que ce dernier n'a fait aucune opposition au mariage et a obligé la Mairie à procéder à la célébration. Finalement, le mariage a été célébré le 23 février. Mais par un autre adjoint que Thierry Ragu.

Cette affaire illustre les dangers d'une législation présentant un caractère discriminatoire qui renforce la suspicion vis-à-vis des étrangers et suscite de tels dérapages. Elle confirme aussi la nécessité, dans un Etat de droit que le pouvoir judiciaire contrôle le pouvoir administratif et que les citoyens et les associations exercent leur vigilance au quotidien. C'est à ces conditions que la dignité des personnes (de toutes les personnes) sera respectée.

Alain Ribat

Promesses électorales

COUVRIR LE BRUIT DU PERIPHERIQUE

LE 11 mars, quatre jours avant le scrutin pour l'élection des conseils régionaux, des candidats de la gauche et des Verts des Hauts-de-Seine (Catherine Lalumière), et de Paris (Marie-Pierre de la Gontrie et Yves Frémion), sont venus rencontrer les habitants du square de la Porte-de-Vanves, à l'invitation de militants du quartier. Ils étaient accompagnés des maires de Malakoff et de Vanves et de Pierre Castagnou, conseiller du 14^e.

Le square de la Porte-de-Vanves est un ensemble de quelque six cents logements HLM situés directement en bordure du périphérique et qui en subissent jour et nuit les nuisances sonores et la pollution. Ils ont été bâtis avant l'ouverture du boulevard périphérique et il est impossible de construire un mur anti-bruit, une partie des immeubles étant directement à l'aplomb des voies.

Après divers essais, seule la couverture du périphérique semble être la solution efficace pour améliorer les conditions de vie des locataires, qui en font la demande depuis trente ans... Ils n'y croient plus !



Pollution jour et nuit pour 600 logements HLM.

Pourtant, en 1983, une commission présidée par le préfet de région avait retenu un programme de travaux prévoyant la couverture du tronçon compris entre la porte Brancion et la porte de Châtillon. En mars 1996, le conseil d'arrondissement a voté à l'unanimité un vœu au maire de Paris demandant la couverture du périphérique au droit des immeubles de la porte de Vanves.

Ayant constaté cette situation, les candidats se sont engagés à proposer des travaux de couverture au moins sur les 100 à 200 mètres qui longent les immeubles d'habitation, avec aménagement de la dalle ainsi créée en espaces verts et aires de jeux et de détente. Les travaux, évalués entre 20 et 40 millions de francs, seraient financés pour 35 % par la région, pour 40 % par les collectivités territoriales limitrophes (villes de Paris, de Vanves et de Malakoff) et pour 25 % par l'Etat. Souhaitons que les candidats devenus conseillers régionaux n'oublient pas leurs promesses. Les riverains n'ont que trop attendu !

Françoise Steller

ELECTIONS REGIONALES : LA DROITE DEVANCEE

DIMANCHE 15 mars, pour désigner les conseillers régionaux d'Ile-de-France, les électeurs du 14^e se sont à peine plus mobilisés que les autres Parisiens : 55,4 % de suffrages exprimés contre 54,8 sur l'ensemble de la capitale.

Si, à l'échelle de la ville, la liste conduite par Edouard Balladur conserve l'avantage (39,6 % des suffrages exprimés, contre 35,5 à Marie-Pierre de la Gontrie), le rapport des forces est inverse dans notre arrondissement : avec 15 816 bulletins (39,3 %), le Parti socialiste et ses alliés y devançant nettement l'union RPR-UDF (14 681 voix, soit 36,5 %). En troisième position, le Front national recueille 4 186 voix (10,4 %).

Aucun des autres candidats ne dépasse la barre des 5 % : avec deux listes, les divers écologistes totalisent 4,2 %, de même que l'extrême gauche ; quant aux divers droite, ils se partagent 3,4 %.

RÉÉQUILIBRAGE

A l'issue de ce scrutin, l'ensemble de la droite "modérée" représente moins de 40 % de l'électorat ; sauf à récupérer l'intégralité des voix lepénistes, elle reste loin de la majorité absolue. En face, partis gouvernementaux et extrême gauche totalisent 43,5 % des suffrages... Rappelons qu'au premier tour des municipales de 1995, la liste Catala-Assouad dépassait 46,5 % ; le cumul des voix obtenues alors par le PS et ses alliés et par les Verts n'atteignait pas 37 %. Le "rééquilibrage" est incontestable.

Il faut cependant signaler que, à l'échelle de la 11^e circonscription de Paris (qui réunit les quartiers administratifs du Petit-Montrouge et de Plaisance, soit près des trois quarts de la population de notre arrondissement), les formations de la majorité perdent plus de 2 points par rapport au premier tour des législatives, en mai 1997 : 39,6 % contre 42. Sur la même période, la coalition RPR-UDF regagne d'ailleurs un peu de terrain, passant de 34,2 à 35,3 %.

Notons enfin que, le 23 mars, lors de l'élection du président du conseil régional, c'est une citoyenne du 14^e, Dominique Versini (voir *La Page* n° 33), qui s'est dévouée pour défendre les couleurs de la droite. La directrice du Samu social, n° 2 sur la liste d'Edouard balladur, a finalement retiré sa candidature avant le troisième tour du scrutin, pour ne pas risquer d'être élue avec les voix du Front national. L'honneur est sauf. **O.S.**

RUE JEAN-DOLENT

Une centenaire de choc, la LDH

Fondée en 1898, la Ligue des droits de l'homme est installée dans notre arrondissement depuis 1931.

C'EST EN 1898, alors que le capitaine Dreyfus est envoyé à l'île du Diable, alors qu'Emile Zola se voit condamner pour avoir osé dire la vérité dans son admirable "J'accuse !", naît chez certains dreyfusards l'idée de créer une association qui se consacrerait non seulement à la défense de Dreyfus mais plus généralement à la lutte contre toute forme d'injustice.

Le 4 juin 1898, la Ligue des droits de l'homme est créée, sous la présidence de L. Trarieux : "A partir de ce jour, toute per-

sonne dont la liberté serait menacée ou dont le droit serait violé est assurée de trouver auprès de nous aide et assistance".

Initiée par des intellectuels, la LDH est la plus ancienne des organisations de défense des droits de l'homme. Elle rassemble rapidement des hommes et des femmes de tous horizons dont le but est de se dévouer à la défense des droits de l'homme et du citoyen proclamés dans les déclarations de 1789 et 1793, repris dans le préambule de la Constitution de 1946, puis dans la déclaration universelle de 1948. Très vite elle réalise qu'à la défense des droits civiques il est fondamental d'associer celle des droits sociaux : sans justice sociale pas de démocratie, sans liberté pas d'égalité.

Entre les deux guerres, la Ligue doit faire des choix, ses adhérents se divisent autour de

thèmes essentiels tels que le pacifisme, le colonialisme... Interdite pendant la Seconde Guerre mondiale, elle se retrouve à la Libération démantelée et meurtrie après l'assassinat, en 1944, de Victor Basch, son président d'alors, et de sa femme. Pourtant, grâce à la persévérance de ses militants, elle se restructure et reprend le combat autour des valeurs qu'elle n'a jamais cessé de défendre : contre l'erreur judiciaire, l'extrême-droite, l'exclusion, pour la justice sociale, les droits des femmes, ceux des enfants, des travailleurs, pour le droit d'asile, le droit de vote des étrangers, la laïcité...



Le siège national de la Ligue des droits de l'homme reçoit chaque année environ 4 500 visiteurs.

LA SECTION DU 14^e SUR TOUS LES FRONTS

La section du 14^e de la LDH, la plus importante en France par le nombre d'adhérents, propose diverses activités.

- Réunions tous les mois, souvent suivies de débats avec un invité sur des thèmes tels que "Drogues et droits de l'homme", "Extrême droite", "Gens du voyage"...

- Collectif des citoyens du 14^e : à la suite de la mobilisation citoyenne contre la loi Debré, la section a été, en mars 1997, à l'origine de la création de ce collectif regroupant des associations, des syndicats et des citoyens. Le premier projet a été le parrainage de sans-papiers. Dès la parution de la circulaire du 24 juin 1997, les parrains ont pu aider les sans-papiers (préparation des dossiers, accompagnement en préfecture). Le groupe comprend 27 parrains et 65 sans-papiers, dont 48 sont parrainés (voir La Page n°36 et ci-contre).

- Interpellation des élus : à l'occasion d'élections ou de votes de lois, la section adresse des questionnaires aux parlementaires ou leur rappelle les positions de la LDH.

- Comité de soutien du foyer des Arbustes : la section fait partie du comité de soutien de ce foyer de travailleurs immigrés, situé près de la porte de Vanves, pour les aider dans leur lutte pour une vie décente.

- Participation à diverses manifestations : régionales ou nationales.

- Interventions sur Radio Libertaire : dans le cadre des émissions de la Ligue des droits de l'homme.

- Présence sur le marché : une fois par mois, la section intervient sur le marché Daguerre, avec une table de presse. Elle y distribue des tracts et fait signer des pétitions.

Ligue des droits de l'homme, section du 14^e, tél. : 01.45.38.52.19.

UN COMBAT QUOTIDIEN

La LDH est installée depuis 1931 dans notre arrondissement, plus précisément dans l'immeuble où furent signés en 1936 les accords du Front populaire. Une équipe de salariés et de bénévoles reçoit plus de 100 appels téléphoniques par jour, 4 500 visiteurs par an, un service juridique traite annuellement près de 3 000 dossiers, analyse et commente des projets de lois. Sous la présidence d'Henri Leclerc, un bureau national, un comité central, des commissions travaillent sur les thèmes essentiels de notre société, les questions d'actualité nationales et internationales. Au plan local, les positions de la Ligue sont défendues par 333 sections. La Fédération de Paris en regroupe 16, réparties géographiquement sur les 20 arrondissements.

Affiliée à la Fédération internationale des

ligues des droits de l'homme (FIDH) qu'elle a contribué à fonder en 1922 et qui regroupe 70 associations dans différents pays, la Ligue entretient une collaboration permanente avec les organisations qui mènent des combats de même nature que les siens.

Avec ses communiqués et ses publications, la LDH poursuit inlassablement depuis cent ans ses actions afin que les valeurs fondamentales de la République soient respectées dans notre démocratie ainsi que partout dans le monde.

A l'occasion de son centenaire, le congrès de cette année (qui se tiendra du 8 au 10 mai au palais de Chaillot et à la Villette) réunira des ligueurs venus de toute la France et de nombreux pays étrangers autour du thème "Quel mouvement civique pour demain ?" A l'issue de cette assemblée, un manifeste sera rédigé pour définir les axes d'orientation de la Ligue pour les cent ans à venir.

Régine Spiegelblatt

LES PERLES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Madame Catalou ou monsieur Castagna ? Est-ce d'avoir cessé de fumer ? Ces temps derniers, notre maire a une fâcheuse tendance à trébucher sur les mots jusqu'à commettre d'exquis lapsus. Ainsi, en février, lors des délibérations du conseil d'arrondissement sur une subvention complémentaire de 50 000 F versée à l'association "14^e Art" (qui bénéficie ainsi de 150 000 F pour organiser trois concerts gratuits par an). A l'issue d'une vive passe d'armes entre Nicole Catala (RPR) et Pierre Castagnou (PS) qui qualifiait l'association de la députée d'"activité para-électorale", Lionel Assouad a ponctué la réponse de son allié par un aimable : "Merci Madame Castagnou !"

Lapsus ou obsession ? Ce n'était pas un simple lapsus. Il le voit partout ! Lionel Assouad en a remis trois couches, au conseil du 16 mars. Par trois fois, le maire a appelé "Monsieur Castagnou" des membres de son équipe. Il est vrai que c'était au lendemain des élections régionales, lors desquelles la majorité municipale est devenue minoritaire dans le 14^e.

Prochains conseils d'arrondissement : lundi 27 avril et mardi 26 mai, à 19 heures, dans la salle des mariages de la mairie.

CICA INTERROMPU

Lionel Assouad a sans doute pensé que "Le Cica interrompu", copié sur la technique éprouvée de la cessation brusque du coût, évacuerait tout problème de pollution dans le 14^e. Ainsi, jeudi 19 mars, après avoir dialogué avec la représentante de la Fédération nationale des associations d'usagers de transports, le maire d'arrondissement annonce une suspension de séance pour se rendre avec tous les élus à la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie organisée par la Fnaca.

Une absence de courte durée, précise-t-il. D'ailleurs, les "experts" chargés de présenter le rapport sur la lutte contre la pollution sont en retard. Les associations, interloquées par une telle désinvolture, réagissent vivement. Une pétition circule. Elle dénonce les conditions de tenue du Cica et demande son report ainsi que l'attribution de locaux pour les associations. Elle est largement signée. A leur retour, les élus de l'opposition l'approuvent et quittent derechef les lieux.

A 20 heures., le maire n'est toujours pas là tandis que les deux "experts", essouffés et hagards, font irruption dans une salle vide.

Jacques Blot

Ecole Pierre-Larousse

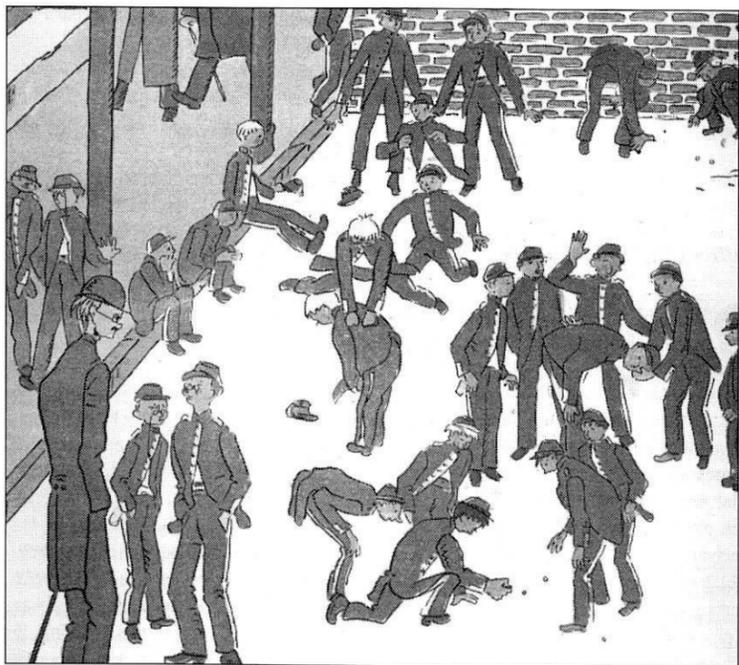
L'APPEL DES CULOTTES COURTES

A la suite de l'article paru dans "La Page" n° 37, "un gamin de la communale" explique aux parents d'élèves et aux riverains de l'école Pierre-Larousse pourquoi il est indispensable d'agrandir sa cour de récréation.

P OUR la cour de l'école... c'est fichu ! C'est ce que disent les grands. Pourtant l'adjoint au maire, Jean Paris, avec ses grands bras, avait dessiné de larges cercles pour mieux faire imaginer aux mamans un grand terrain de sport pour les jeunes, une cour plus vaste. Cela paraissait juste, puisque nous sommes dans la partie du 14^e qui possède le moins d'espaces verts.

On y croyait, nous, à la cour plus grande. En France, la journée d'école est la plus longue du monde et on a de petites cours ! Il n'y a pas de loi pour les faire grandir. Même le médecin scolaire ne peut les faire grandir, le maire, le directeur, les parents non plus. Pourtant, c'est le moment ou jamais. Juste derrière la cour, des terrains nous étaient réservés lors de l'enquête d'utilité publique de 1995. Maintenant, on nous les a piqués ! Aujourd'hui, presque tous les enfants déjeunent à la cantine. La cour, c'est la coupure de la journée, la soupape. Elle ressemble au monde entier, les copains viennent de tous les pays. On y apprend des tas de trucs sur ailleurs.

La récré, c'est la bagarre. Certains ont des grands corps, bien plus grands et plus musclés que ceux des enfants qui, en 1913, ont



Au début du siècle, les hygiénistes préconisaient déjà des cours vastes et aérées (voir encadré).

été ennuyés les lieux. On nous a mis des protéines dans le biberon, on nous fait faire du sport... Ca marche : certains ont déjà l'air d'être au collège ! Ceux des petites classes (ou les filles !) se cognent et tombent. Ils sont pleins de bosses. Impossible d'éviter les collisions, à moins de nous scotcher sur place.

On est vivant, en bonne santé, faut pas nous le reprocher ! En classe, les maîtresses sont super, on bosse fort, en récré on se cabosse !

On est trop. La violence à l'école, c'est une histoire de territoire. Faut pas nous demander d'être éveillés pour nous coincer. Les murs cognent les rêves. En récré, on apprend à "pas se voir" à force de mêler les forts et les fragiles, les durs et les rêveurs. Pour éviter les chutes et détendre nos corps, coincés pendant des heures dans des meubles trop petits, faudrait tourner en rond dans le même sens. Mais cela ressemblerait à une prison. 256 enfants s'ébattent sur 600 m² de cour, dont il faut retirer le coin potager, indispensable pour apprendre la vie normale de la campagne. Cela fait à peine 2 m² par enfant pour l'instant. Pour la rentrée prochaine, on attend les

enfants des 120 appartements de la rue Boullite plus ceux de l'îlot Jonquoy-Larousse.

Dans le quartier, les petits immeubles tombent un à un. Ils repoussent plus neufs, toujours plus haut. La natalité remonte et demain, le problème s'aggravera forcément. La qualité d'une école conditionne pourtant les adultes futurs.

Quand on sera grand, vous serez vieux et on votera. Alors on ne vous promet pas des parcs autour de vos maisons de retraite. Par économie, on mettra une petite cour bien cimentée et on payera un surveillant qui regardera très fort tout ce que vous faites pas bien. Pour éviter les accidents, on vous gardera collés sur une chaise. On appellera cela sécurité.

Un gamin de la communale

DE L'IMPORTANCE DES AIRES DE JEUX

Paru au début du siècle et réédité maintes fois, le livre du professeur Boyer a servi de bible à des millions de médecins s'intéressant à l'hygiène et à la prévention : "Les cours et les préaux couverts seront vastes, aérés et ensoleillés. Les installations sanitaires comportent des lavabos et des WC, de préférence à la turque, deux par classe chez les filles, trois par deux classes chez les garçons. L'importance des aires de jeux doit être déterminée par l'âge des élèves. Il faut relativement plus de place à l'école maternelle et à l'école primaire que dans les établissements secondaires. L'architecte doit être aussi paysagiste ; il saura créer des espaces favorisant les rencontres."

LA MAIN A "LA PAGE"

Il y en a qui signent des articles, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, font des photos, recherchent des publicités, diffusent le journal, le vendent sur les marchés, etc.

La Page n°38, c'est : Anne Ballet, Brigitte Bègue, Jacques Blot, Patrick Bolland, Jacques Bosc, Pierre Bourdige, Agnès Bourguignon, Jutta Bruch, Juliette Bucquet, Jacques Bullot, Laurence Croq, Jeanne Durocher-Samah, René Dutrey, Marie-Françoise Fourmont, Béatrice Hammer, François Heintz, Agnès Hillion, Chantal Huret, Imaçem et Adela, Edwige Jakob, John Kirby Abraham, Danièle Krassilchik, Dominique Lebleux, Patrice Maire, Philippe Minard, Bruno Négroni, Eric Poirié, Blandine Ravier, Lionel Régent, Alain Ribat, Alain Rustenholz, Maurice Silvy, Omar Slifi, Régine Spiegelblatt, Françoise Steller, Charles-Antoine Verly...

Le n° 39 de "La Page" paraîtra début juin. Envoyez vos articles, vos photos, dessins ou informations avant le 15 mai. Association L'Equip'Page, BP 53, 75661 Paris cedex 14.

MOULIN DE LA VIERGE

Jean-Louis : animateur, artiste et militant

Jean-Louis Lambert, préside aux destinées du "Moulin" (23 bis, rue du Moulin de la Vierge). C'est un des premiers habitants du quartier à avoir alerté les associations de la prochaine fermeture du centre social Notre Maison. Portrait d'un militant associatif, qui est aussi un artiste.

La vie associative est pour Jean-Louis Lambert une vieille histoire, ou plutôt une histoire de jeunesse. Né en 1942 dans les Vosges, il fait partie, à l'âge de 19 ans, d'un mouvement de jeunes, les "Points H" (comme hospitalité). Dans ce cadre, il participe à la construction d'un chalet vosgien pour créer un foyer d'animation de jeunes. Son père, forgeron, déclare que Jean-Louis est l'artiste de la famille. Ce dernier débarque en 1965 à Paris et s'inscrit, bien entendu, à l'École des beaux arts. Dès 1966, il trouve un travail à mi-temps dans le 14^e, avec le sculpteur Ramon. Puis arrive Mai 68 : "Aux Beaux-Arts, c'était la révolution et on a surtout fait de belles affiches." Jean-Louis habite les ateliers délabrés du 50-52 rue Vercingétorix et se retrouve, d'entrée de jeu, dans le cycle des expropriations liées au projet d'aménagement de la ZAC Guillemot.

On raconte que, dans les années 60, Jean Cocteau et Pablo Picasso se rendaient sur place pour empêcher les expulsions. Jean-

Louis adhère alors à la Confédération nationale du logement, devient le représentant de la section du 14^e et s'investit, parallèlement, à l'École des parents et des éducateurs (EPE) de l'arrondissement.

"Au début des années 70, l'ambiance dans le quartier n'avait rien à voir avec ce qui se passe aujourd'hui. Les bagarres étaient chaudes et au lieu du *Parisien*, on trouvait l'*Huma* comme journal de comptoir au bistrot du coin." A partir de 1978, la pression de nombreuses associations de quartier est telle que la Ville de Paris (Jacques Chirac vient alors d'être élu maire) est obligée de pratiquer une politique sociale différente : au lieu d'être parachutés dans des banlieues, la plupart des gens sont relogés dans le 14^e. Jean-Louis a été forcé de déménager trois fois depuis la rue Vercingétorix jusqu'à ce qu'on lui propose, en 1982, un vaste atelier d'artiste, rue Pierre-Larousse. "On t'a attribué le plus bel atelier de l'arrondissement pour que tu fermes ta gueule", le charrient ses copains.

"LA VIE ASSOCIATIVE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE !"

La contestation des riverains est menée, entre autres, par l'association «Vivre dans le 14^e» dont Jean-Louis fait partie. Elle fait échouer, à cette période, le projet de Pompidou de créer une radiale depuis la tour Montparnasse jusqu'à la porte de Vanves ; le long du trajet naît la Zac Guillemot. L'ancêtre de *La Page*, le journal *Le 14^e Village* (dont l'animateur principal, Gérard Courtois, travaille aujourd'hui au *Monde*), se fait alors l'écho de leurs luttes acharnées. Les trois tours du Moulin de la Vierge sont les derniers immeubles de la Zac Guillemot à avoir été construits,

sur dix-huit étages, en 1978. La Ville qui était tenue d'y créer des "mètres carrés sociaux" choisit de les attribuer à l'EPE. Ainsi put naître l'association "Le Moulin" dont Jean-Louis Lambert s'occupe depuis 1984 avec l'aide d'autres bénévoles.

Etre président du "Moulin" n'est pas une sinécure : il vide les poubelles, fait des démarches auprès des ministères ou règle les contentieux entre parents et enfants de "sa" cité ou de la cité voisine. Tous les soirs, souvent même les week-ends, Jean-Louis est présent de 17 à 19 heures.

Chaque semaine, le centre accueille une

de rôles ont trouvé leur place au "Moulin". Pour mémoire, signalons que c'est ici qu'est née *La Page*, il y aura bientôt dix ans.

Mais les locaux trop petits ne permettent pas d'ouvrir leurs portes aux groupes ou associations jetés à la rue par la fermeture de Notre Maison. Jean-Louis Lambert a été en contact avec le conseil d'administration du centre d'animation de la rue Olivier-Noyer pendant plusieurs années car les pôles d'activités étaient communs avec ceux du Moulin. Pour Jean-Louis, "la fermeture de Notre Maison est une catastrophe. Actuellement, nombre de centres sociaux et associatifs sont

paroissiaux et la municipalité n'a jamais rien voulu faire de sérieux. Elle a vidé de sa substance la maison des jeunes et de la culture de la porte de Vanves, dont les animateurs étaient jugés trop à gauche. Le centre Marc-Sangnier, dirigé par le frère de la députée RPR Nicole Catala, est non seulement cher mais ses structures sont très élitistes.

"Une fois de plus, on nous met au pied du mur", s'exaspère Jean-Louis. Il en a pourtant l'habitude, lui, le vieux routier de la vie associative. Son vrai métier, décorateur mural, le place souvent dans ce genre de situations. En ce moment, il décore le fronton de l'église de Notre-Dame-du-Rosaire d'une croix et d'une colombe : l'échafaudage monte jusqu'au clocher. Mosaïste jusqu'en 1980, il se spécialise aussi dans les vitraux et les fresques. Grâce à ses peintures murales et à ses fers forgés, les stations de sport d'hiver bétonnées se sont transformées en charmants villages savoyards ! Pour les jeux d'Albertville de 1992, fausses pierres et faux reliefs décorent les stations olympiques. A La Clusaz, en revanche, il dessine des kilomètres de petites fleurs. Comme chaque année, Jean-Louis et sa femme, peintre et professeur d'arts plastiques au lycée Paul-Bert, ouvriront leur atelier aux journées portes ouvertes des artistes du 14^e, les 6 et 7 juin.

Il n'est pas facile de donner, en même temps, des ailes à son art et de faire tourner celle du Moulin. Jean-Louis Lambert espère une relève : "Aujourd'hui, je ne peux plus être sur tous les fronts à la fois. Je connais bien les problèmes d'urbanisme, mais j'ai choisi de m'occuper avant tout des gosses pour que la génération Titanic Ta Mère fluctuat nec mergitur".

Juffa Bruch



Jean-Louis Lambert avec les enfants du Moulin, lors de la fête d'Halloween organisée l'an dernier par les libraires du Marque-page. (photo : Laurence Croq)

centaine de jeunes entre 6 mois et 15 ans et une centaine d'adultes. L'EPE, la halte-garderie, le soutien scolaire (voir *La Page* n° 29), les stages d'insertion et ateliers pédagogiques, le Theg (Théâtre des gens), les jeux

"LE LISEUR" À LA BOUQUINERIE ALÉSIA

Les lecteurs et la librairie de la Bouquinerie Alésia (17, rue Alphonse-Daudet) ont particulièrement apprécié le roman de Bernhard Schlink, *le Liseur* (éd. Gallimard, 95 F). Pour partager émotions, réactions et réflexions suscitées par cet ouvrage, ils organisent avec l'association Alba une discussion amicale et informelle, samedi 25 avril à 20 h 30 (réserver avant le 24 avril).

Association des lecteurs de la Bouquinerie Alésia, tél. : 01.45.40.74.46.

SIGNATURES AUX TROPIQUES

Au troisième trimestre, la librairie Tropiques recevra André Juillard (auteur des bandes dessinées *les Sept Vies de l'épervier* et *Masquerouge*) pour la sortie de son dernier album, la suite du *Cahier bleu*. Autre invité : Dan Franck pour son roman *Nu couché*, paru au Seuil, dont l'action se déroule dans le quartier de Montparnasse.

Librairie Tropiques : 63, rue Raymond-Losserand.

ASSOCIATIONS

Cherche local désespérément

Pour mieux comprendre les difficultés que rencontrent les associations pour exercer leurs activités régulières ou ponctuelles, nous avons tenté de dresser un guide pratique (non exhaustif) des locaux accessibles dans l'arrondissement.

Pour leurs activités régulières, les associations qui ont une envergure nationale peuvent s'offrir des locaux commerciaux au rez-de-chaussée d'immeubles d'habitation aux tarifs du secteur privé. Mais celles dont le rayonnement se limite à l'arrondissement voire à un quartier sont confrontées à un crucial manque de locaux. Quand elles ne sont pas réduites à "squatter" une soirée chez un membre ou chez un autre (comme la Gamberge), les petites associations utilisent essentiellement des locaux qui appartiennent à une Eglise ou à un office HLM.

Le centre social Notre Maison est hébergé dans des bâtiments appartenant à l'Eglise protestante. Le Cepije (16, rue du Moulin-Vert) occupe la plus grande partie du cours Saint-Pierre qui dépend de la paroisse Saint-Pierre-de-Montrouge ; le reste des locaux accueille une association de réinsertion d'allocataires du RMI, des cours de danse, de boxe thaï...

Si non les associations peuvent occuper une ou plusieurs pièces au sous-sol ou au rez-de-chaussée d'immeubles sociaux construits dans les années 1960-1970 : Adel 14 fait ainsi de la prévention et de l'animation dans la cité du 58, rue Didot, le Moulin fait du soutien scolaire au 23 bis, rue du Moulin-de-la-Vierge.

Le cas de l'Association du comité des résidents du quartier Plaisance-Pernety (ACRPP) est atypique : créée en 1991, elle a organisé ses premières réunions au Moulin que Jean-Louis Lambert lui prêtait gracieusement ; le développement du partenariat avec l'Opac pour l'amélioration du logement des habitants du quartier lui a permis d'obtenir, l'année dernière, la jouissance d'un local de cet office, rue Pernety.

Quant à l'équipe de *La Page*, elle se réunit un soir par semaine dans un local prêté gratuitement par l'amicale des locataires du 6 rue de l'Eure, mais elle doit le partager avec l'Union fédérale des consommateurs-Que choisir ?...

LA RICHESSE IMMOBILIERE DES EGLISES

Pour leurs activités ponctuelles (assemblées générales, fêtes...), la liste des locaux disponibles montre encore davantage la richesse immobilière des Eglises. Le centre Notre Maison propose ses cinq salles aux associations à 80 F/h, aux particuliers à 160 F/h (1) : soit trois salles pour 20 personnes, une contenant 100 places, enfin une salle de spectacles pouvant accueillir 200 auditeurs. La paroisse Notre-Dame du Rosaire prête parfois la grande salle latérale à l'église pour les bords de jeunes du quartier ou pour les festivités des libraires du Marque-page, elle la loue aussi. La Ligue des droits de l'homme 14^e se réunit quant à elle dans les locaux de la faculté protestante, boulevard Arago (salle d'une cinquantaine de places pour 400 F par soirée de 19 heures à 22 heures), Amnesty international dans une salle jouxtant la chapelle Saint-Bernard, près de la gare Montparnasse. *La Page* elle-même avait organisé, en novembre 1992, une réunion publique sur les problèmes d'urbanisme du quartier dans un temple protestant rue d'Alésia...

L'église Notre-Dame du Travail dispose, quant à elle, de grands locaux sur plusieurs

étages mais, à notre connaissance, elle n'en fait pas bénéficier les riverains. Faut-il se convertir pour avoir des salles ? Notons d'ailleurs que même certaines sectes, et pas les moins dangereuses, offrent leurs locaux : Moon en propose au 9, rue de Châtillon.

La mairie du 14^e dispose, il est vrai, d'une maison des associations au 40, rue Boulard. Celle-ci comprend, selon le *Guide du 14^e arrondissement* (page 41), "plusieurs salles et bureaux équipés pour permettre aux associations, moyennant un prix de location, d'organiser toutes les réunions nécessaires au fonctionnement normal d'une association..." En fait, seules deux salles sont disponibles : l'une d'elle peut accueillir au maximum 35 personnes pour 128 F/h, la seconde n'est qu'un bureau pour 5 personnes à 75 F/h... Elles sont accessibles aux associations qui ne sont ni culturelles ni politiques, car la mairie considère que celles-ci ont à leur disposition suffisamment de locaux.

Les autres salles de cette maison des associations sont réservées à une crèche, à un atelier de sculpture et aux clubs du Comité d'action sociale et d'animation présidé par Lionel Assouad (club du troisième âge avec des jeux de société, club des chiffres et des lettres...).

Les tarifs de la mairie ne sont d'ailleurs guère moins chers que ceux de la Fiap Jean-Monnet au 30, rue Cabanis, près de l'hôpital Sainte-Anne : la location d'une salle de 50 personnes pour une soirée y revient à 580 F, une pièce de 70 places coûte 620 F.

Quant aux tarifs du secteur privé, ils ne sont accessibles qu'aux entreprises. L'espace Losserand propose ainsi au 48, rue Raymond-Losserand (métro Pernety) quatre salles : celle qui peut contenir 25 personnes coûte 904,50 F, celle qui dispose de 80 places... 1 809 F !

Laurence Croq

(1) Tous les tarifs sont TTC et donnés à titre indicatif.



AVENUE DU MAINE LA CAVE ARROSE SON ANNIVERSAIRE

Au 197, de l'avenue du Maine, La Cave, animée par Valéry Namur, est le rendez-vous des amateurs de produits qui fument bon leur terroir. Il s'agit bien sûr de productions viticoles mais aussi de notre journal qui a sa place sur le comptoir. La Cave fête samedi 28 mars ses quatre ans d'existence et les quarante ans de son caviste.

"Que des magnums !" avait dit le caviste en donnant rendez-vous à ses clients, souvent devenus des amis, pour fêter ce double anniversaire. Et ce fut le cas. Après un instant d'hésitation entre le magnum de Saint-Joseph et celui de Saint-Julien, à moins que quelques bulles... et finalement on opta pour les trois, histoire de faire des comparaisons et de savourer le jambon à la coupe et les terrines odorantes. Une ambiance plus familiale que commerciale régnait dans le magasin où se succédaient les habitués des lieux et des sorties organisées par Valéry Namur pour les faire profiter de ses découvertes. Joyeux anniversaire à La Cave et à son caviste !

Notre Maison

QUAND LES BUREAUX CHASSENT LES CENTRES SOCIAUX

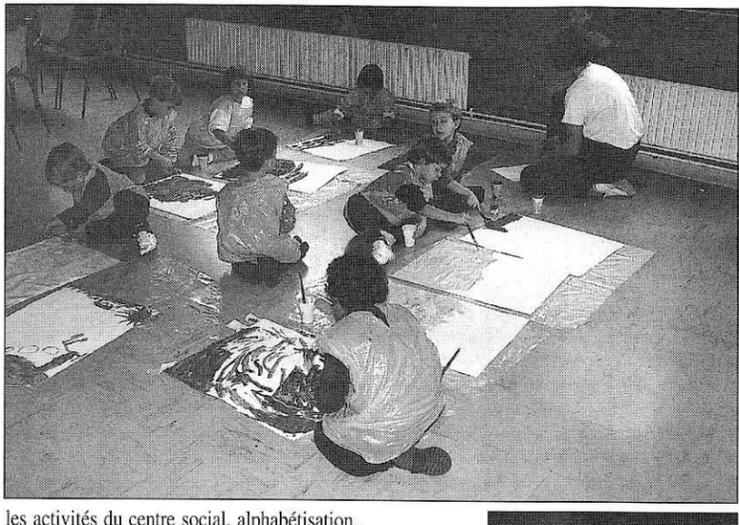
L'Église réformée de Plaisance et la mairie ne mesurent pas les conséquences de la prochaine fermeture de Notre Maison.

Les associations, dont certaines se retrouvent à la rue, se mobilisent pour l'ouverture de maisons de quartier.

TOUT le monde dans le quartier connaît Notre Maison, pour l'avoir fréquentée à un titre ou un autre. Soutien scolaire pour les enfants, alphabétisation et économie familiale pour les adultes, insertion sociale, cours de chant et même entraînement sportif (arts martiaux), réunions associatives : Notre Maison, c'est tout cela à la fois. Un lieu de rencontre et de contact, où tous les âges, tous les publics se croisent. Une providence pour toutes les activités sociales et de loisirs du 14^e, qui compense heureusement les carences de la Mairie. A Paris en effet, la municipalité ne met pas beaucoup d'entrain à soutenir la vie associative, et les locaux font cruellement défaut.

Mais voilà, Notre Maison va fermer. L'immeuble a été vendu par son propriétaire, l'Église réformée de Paris-Plaisance, à l'Institut national de recherche sur la sécurité (INRS). Financé par la Sécurité sociale et placé sous la tutelle du ministère de l'Équipement, l'INRS va étendre ses surfaces de bureaux, et chasser les associations. Un centre social transformé en bureaux : on croit rêver ! Ce ne sont pourtant pas les bureaux vides qui manquent dans Paris, et même dans le 14^e...

Informé dès décembre 1997, l'Hôtel de Ville n'a pas levé le petit doigt, et a refusé de racheter l'immeuble en utilisant son droit de préemption. Des travailleurs sociaux du quartier, appuyés par certains organismes à vocation sociale, affirment qu'il faut continuer les activités de centre social : seuls manquent les locaux. Lionel Assouad a simplement suggéré de reloger certaines activités au 6, rue Bardinet, dans les locaux de la Semirep (Société immobilière de la Ville à laquelle on doit toutes les Zacs de l'arrondissement). Seules



Le centre social de la rue Olivier-Noyer est utilisé par quelque 400 personnes. Ici, un atelier de peinture pour les enfants.

les activités du centre social, alphabétisation, soutien scolaire... pourraient s'y loger à l'étroit dans 300 m², alors que Notre Maison en fait plus du double. Et c'est au prix du marché qu'il faudrait payer le loyer : un cadeau royal, en somme. Quant aux autres associations qui utilisaient les locaux de Notre Maison, elles sont de toute façon sur le carreau.

Il est pour le moins curieux de voir les pouvoirs publics se lamenter sur l'augmentation de la délinquance, et laisser fermer un centre d'animation. Dans le 14^e, le malaise social a envahi les cités de la porte de Vanves, du 156, rue Raymond-Losserand, de l'ensemble de la rue Saint-Yves, du Moulin de la Vierge et du carré Plaisance. Autant de secteurs où les incivilités, voire les actes de délinquance, se développent et où le Front national obtient ses meilleurs scores.

Les solutions sont connues, on le sait bien, ce sont les moyens qui manquent. Les gymnases sont souvent fermés aux jeunes du quartier, réservés de longue date à des clubs. Très peu

d'activités sont prévues dans le quartier pour les jeunes de 15 à 25 ans. L'unique centre d'animation du 14^e se trouve à l'extrême sud de l'arrondissement, et ne propose que des activités inadaptées à la demande des habitants comme la cuisine ou la couture !

ANIMATION ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Or, quand sévit le chômage, quand les familles sont déstructurées, quand l'école n'arrive plus à jouer son rôle, il ne faut pas laisser des flots entiers de l'arrondissement à l'abandon. L'animation de quartier a une fonction sociale irremplaçable, et constitue le meilleur moyen de prévention. Les enfants et les jeunes doivent pouvoir disposer de locaux où se réunir et mettre en œuvre leurs projets,

LOCAUX ASSOCIATIFS

Dessine-moi un "lascart"

Des associations parisiennes ont imaginé un nouveau concept d'équipement social et culturel : le local associatif, sportif, culturel et artistique.

Le "lascart" (1) constitue une réponse à l'échec de la politique d'animation des quartiers menée par la Ville de Paris, dont le centre Marc-Sangnier, dans le 14^e, est fourni un triste exemple, avec ses activités élitistes et étrangères aux besoins des habitants.

La popularité d'un centre d'animation dépend en grande partie de son implication dans la vie du quartier où il est établi. Pour y intégrer un Lascart et lui faire pleinement jouer son rôle de pôle d'animation, il est indispensable que les habitants et les associations participent à sa direction. Dans cette optique, la gestion d'un Lascart est assurée par une association indépendante, subventionnée par la Ville. Son conseil d'administration se compose de jeunes, élus dans les lycées, de membres d'associations de quartier, à caractère social, et de troisième âge, et d'un représentant de la Ville de Paris. La collégialité de sa direction garantit la participation de toutes les populations et de toutes les générations ainsi qu'une meilleure circulation de l'information.

Un "lascart" est un équipement de proximité. Son rayon d'intervention se limite à quelques pâtés de maisons. Il reste ainsi toujours proche de ses utilisateurs. Sa structure polyvalente lui permet de s'insérer facilement dans les constructions existantes. Le "lascart" accueille les associations et groupes informels désirant organiser une activité culturelle, sociale ou sportive. La participation financière ne devant en aucun cas être un obstacle à la pratique d'une activité, le montant

varie selon les possibilités de chacun. Un "lascart" doit à la fois permettre à des personnes âgées de jouer aux cartes ou de regarder une vidéo l'après-midi, aux associations de quartier de tenir leurs réunions et aux jeunes formations musicales de répéter dans un studio parfaitement insonorisé. Un poste permanent assure l'encadrement technique, la maintenance et le bon déroulement du planning des activités. En recourant aux emplois-jeunes pour gérer ces locaux, la Mairie aurait une fantastique opportunité de rendre la ville plus humaine, plus urbaine.

POLYVALENT ET ACCESSIBLE À TOUS

Le "lascart" est polyvalent. Il se compose de plusieurs salles de réunions, d'une salle d'activités sportives, d'un studio de répétition pour les musiciens, d'une salle de jeux et de projection, le tout s'articulant autour d'un hall d'entrée, lieu d'exposition des artistes-créateurs du quartier. Un coin cafétéria complète l'aspect convivial du lieu. La nature des activités doit s'adapter à la sociologie du quartier ce qui implique la réalisation d'une étude auprès des habitants avant chaque implantation. Ce sont les habitants et les associations qui font vivre un "lascart" : la création de nouvelles associations ou le recrutement par la ville de nombreux animateurs ont montré leurs limites par manque de connaissance du terrain.

Les nombreuses surfaces commerciales et bureaux inoccupés offrent de multiples possibilités d'implantation. Dans la Zac Didot, les 2700 m² de locaux dits d'activité pourraient en abriter, même chose dans les constructions futures de la Zac Alésia-Montsouris, de Bauer-Thermopyles et rue des Suisses. Pour voir fleurir des "lascarts" dans Paris, de simples mesures incitatives resteront lettre morte. Leur caractère indispensable à l'animation des quartiers doit même figurer dans les règlements d'urbanisme. Le plan d'occupation des sols

jouer de la musique, faire du sport aidés par des animateurs.

Les activités associatives sont d'intérêt public : la Mairie doit les soutenir, car elles servent le bien commun. Mieux vaut prévenir que guérir. Dans de nombreuses villes de France, les municipalités mettent des locaux à la disposition des associations. A Paris, on préfère subventionner des milliers de m² de bureaux vides.

Et voilà que la Mairie laisse fermer Notre Maison, portant un coup mortel au travail des associations qui s'en trouvent expulsées. Attitude non seulement indigne, mais aussi totalement irresponsable. Quand L. Assouad déplore la délinquance, c'est l'incendiaire qui crie « au feu ». Assez d'hypocrisie.

Un large collectif d'associations (1) s'est réuni, à l'initiative d'Urbanisme et démocratie, pour exiger le relogement de toutes les activités qu'abritait Notre Maison et faire des propositions. Nos quartiers ont besoin de petits équipements de proximité, les "lascarts" (voir ci-dessous).

Le collectif d'associations du 14^e a lancé une pétition et déjà recueilli plus de 500 signatures. A son initiative, une manifestation devait se dérouler le 4 avril. L'urgence de la situation nécessite une mobilisation très ferme des habitants, décidés à obtenir les maisons de quartier qui font tant défaut.

Philippe Minard et René Dutrey

Collectif pour des maisons de quartier : 15, rue Boyer-Barret, tél. : 01.42.79.95.27.

(1) Amicale du Château Ouvrier, Aventures du Bout du Monde, Collectif des citoyens du 14^e, Daguerrosectes, association sportive Do-jeunes club, La Gamberge, Ligue des droits de l'homme, Migrants Plaisance, Le Moulin, Mrap, Les Jardins de Chatillon, La Page, Ras l'Front, Urbanisme et démocratie, Vinaigre.

Hallé -Artistes

PLUS TRANQUILLE QUE MOI, TU MEURS

Les travaux d'aménagement du "quartier tranquille" autour de la rue Hallé ont commencé, un projet est en cours pour le secteur de la rue des Artistes. Ces réalisations sont-elles vraiment nécessaires ?

DANS le cadre de sa nouvelle politique de déplacement, la Ville de Paris a décidé de mettre en place deux secteurs dits tranquilles dans notre arrondissement. Le premier, le secteur Hallé, est constitué au sud de Denfert-Rochereau par la zone comprise entre les rues d'Alésia et de la Tombe-Issoire, et les avenues René-Coty et Général-Leclerc. Le second est le secteur rue des Artistes, à deux pas du parc Montsouris, il est ceinturé au nord par la rue d'Alésia, celle de la Tombe-Issoire à l'ouest, et les avenues Reille et René-Coty. Ces secteurs ont pour point commun d'être particulièrement résidentiels, de ne pas avoir de rue commerçante et d'être habités par une population relativement aisée. Ce sont, en fin de compte, des quartiers déjà tranquilles où il fait bon vivre.

L'aménagement d'un quartier tranquille comprend le traitement des entrées et sorties du secteur, avec un petit dos d'âne de 8 cm, la mise en place d'une signalisation annonçant l'entrée et la sortie d'une zone limitée à 30 km/h, l'élargissement d'un ou deux trottoirs et la création éventuelle de pistes cyclables. Chaque secteur coûtera à peu près 3 millions de francs, ce qui, en termes d'aménagement de voirie, est assez dérisoire. L'objectif attendu est de reporter certains flux de circulation de transit, sur les axes principaux. En clair, offrir à certains le droit de vivre dans une zone non polluée, et laisser d'autres en pâtir encore et toujours plus. Ne saurait-il y avoir de quartiers tranquilles sans quartiers infernaux ?

Pour habiller Paul sans déshabiller Pierre, c'est-à-dire pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des Parisiens, il faut restreindre le volume du trafic et non modifier sa répartition.

RÉDUIRE LA CIRCULATION PLUTÔT QUE LA DÉPLACER

La diminution de la circulation automobile dépend de l'accroissement de l'offre de transports alternatifs à la voiture, transports en commun, pistes cyclables. Pour insuffler une nouvelle politique des transports, nos élus disposent pourtant d'un magnifique outil : la réalisation de schémas directeurs des déplacements au niveau de l'Ile-de-France et de Paris. Mais le conseil régional sortant n'a jamais marqué sa volonté de réduire le trafic automobile. Pour Paris, aucun document de la sorte n'a même jamais été réalisé. Pour venir à bout de la pollution et des nuisances sonores, un changement de logique générale s'impose, quelques aménagements ponctuels sont totalement inopérants.

De plus, la création des quartiers tranquilles Hallé et des Artistes n'a pas été discutée en conseil d'arrondissement. Nos élus locaux n'ont pas été consultés. La raison en est simple : le financement des quartiers tranquilles est assuré par le conseil général de Paris et non par le conseil municipal. Cette petite manipulation permet d'éviter de soumettre ces projets au niveau local. Peut-être certains conseillers y auraient-ils été hostiles ? On peut se remémorer les remarques de l'adjoint au maire du 14^e chargé de la voirie, qui s'était écrié lors d'un conseil d'arrondissement : "Au secours ! On assassine la voiture à coup de pistes cyclables".

De nombreux arrondissements ont mis en place des commissions de travail sur les déplacements, associant habitants, élus et techniciens. Malgré les demandes des associations, aucune initiative en ce sens n'existe dans notre arrondissement. René Dutrey

SOMBRE AVENIR POUR LE CENTRE SOCIAL

Un comité de pilotage "gère" spécifiquement l'avenir du centre social. Il est composé des financeurs (Caf, Dases, Fas), de la fédération des centres sociaux, de représentants de l'association Plaisance 14 (AP14), de bénévoles et de permanents de Notre Maison. Lors de la réunion du 24 mars dernier, le problème des locaux a été abordé, il reste entier.

La mairie du 14^e qui avait suggéré le relogement des activités du centre social dans le local de la Semirep, rue Bardinet, n'a pas confirmé son offre, ce qui laisse douter de sa fiabilité. Du coup, on a aussi évoqué la possibilité d'un transfert du centre social dans le local précédemment occupé par Caravansérail, rue des Plantes, qui fait 250 m² (contre 750 m² à Notre Maison) : il appartient à une société immobilière qui le loue 200 000 F par an, il faudrait une grosse subvention pour en assurer le paiement...

Dans cette affaire, chaque partie semble jouer pour son propre compte. La mairie paraît vouloir créer une autre structure de centre social, indépendante de celle qui existe et dont le conseil d'administration n'intégrerait pas d'usagers du quartier. Quant à AP 14, on se demande quel est le but de certains de ses administrateurs, qui font partie du comité de pilotage et qui assistent aux réunions que les associations du quartier organisent sur l'avenir de Notre Maison... En tout cas, les procédures de licenciement ont été engagées à l'égard de l'essentiel du personnel depuis la fin du mois de mars... L. C.

CAFE-THEATRE

C'est arrivé passage du Départ

Café de la Gare, Vrai Chic parisien, Splendid... Entre 1969 et 1976, cette ruelle accrochée à la rue d'Odessa a accueilli la crème du café-théâtre. Chronique des années débraillées.

ONT-ILS fait tout le joli mois de mai en cherchant un local, comme l'a dit Coluche, indifférents aux événements parce qu'habités par cette idée fixe ? Ou bien, au contraire, ont-ils pris la décision d'avoir un local à eux au bout d'une nuit de juin 68, comme l'a dit Bouteille, décision alors plus influencée par l'air du temps ? On ne le saura jamais. Ce qu'on sait, c'est qu'ils l'ont trouvé, ce local, 18 rue d'Odessa, Paris 14e.

Là s'ouvre le passage du Départ qui s'en va buter sur l'opération Maine-Montparnasse : la vieille gare, démolie deux ans plus tôt et qui fait place à un centre commercial, et l'ombre immense d'une tour virtuelle. Un homme avisé a mis la main sur les bâtiments sursitaires du passage, et il leur en cède un bout contre 50 % des recettes à venir, tandis qu'il va donner le bout d'à côté à Christian Leguilochet qui en fera le Lucernaire.

"Ils", c'est bien entendu Romain Bouteille et Coluche, Miou-Miou, la fiancée de ce dernier, et Sotha, l'ex-fiancée de Bouteille, Patrick Dewaere, son nouvel époux et quelques autres. Le local, c'est un ancien atelier de réparation de ventilateurs, qui a connu pour seule réhabilitation la pose d'un sol de béton. Tout le reste est à faire avec leurs "pauv'mains", qui fauchent l'essentiel des matériaux et des outils. Et c'est pour trimpler tout ça en mobylette, sans se viander, que Coluche met pour la première fois des lunettes, qui deviendront plus tard l'un des éléments de sa panoplie de clown.

Ils ont fini, si l'on peut appeler leur rapetassage comme ça, en juin 69. Pompidou est élu président de la République. Son Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, mitonne une "nouvelle société" pour remplacer la "société bloquée" dont Mai 68 a manifesté le rejet. Eux, ils vont "débloquent" dans la salle

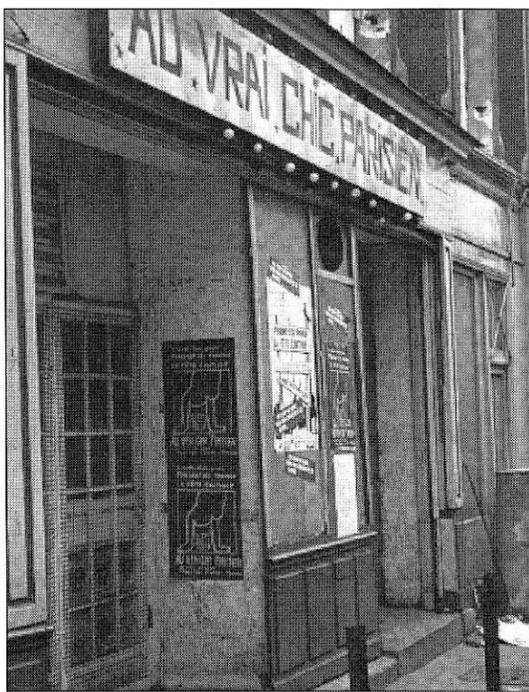
de 250 places qu'ils viennent d'aménager. Ils l'appellent le Café de la Gare.

C'est Miou-Miou, paraît-il, qui a trouvé le nom, par antiphrase : le zinc des déprimés glauques comme enseigne de la grande poilade. Les caractères en sont tracés pas bien droits, au-dessus d'une manière de sous-titre : "C'est moche, c'est sale, c'est dans le vent". Un panneau d'avertissement est censé écarter de lieu les critiques, qui ne savent d'ailleurs même pas où c'est. Une roue de loterie fixera au hasard de son aiguille le prix des entrées.

MARCHER VITE ET PARLER FORT

Le premier spectacle s'appelle "Un millier de choses vues, jouées, dansées par le Café de la Gare". Comme le nom l'indique, c'est un joli fourre-tout, largement improvisé. Ils sont neuf sur une scène dont, à l'exception de Bouteille, Dewaere et Guibert, ils n'avaient pas la moindre expérience mais où, surtout, ils n'avaient jamais eu la moindre intention de monter. Et les cours d'art dramatique de Bouteille se sont résumés à cette consigne : marcher vite et parler fort ! Pourtant ça ne désemplira pas, cinq soirs par semaine, de 22 heures à 2 heures du matin.

En décembre 69, c'est au Café de la Gare que l'équipe d'"Hara-Kiri" fête son dixième anniversaire. Là aussi qu'elle décerne son prix Bête et méchant. La fête s'achève en pugilat : Coluche saute sur Bouteille, Dewaere s'interpose, les chaises volent passage du Départ sous les yeux de la romancière Christiane Rochefort, de Bobby Lapointe, de Jean-Louis Bory, le critique cinématographique du "Nouvel Obs". Après le cataclysme, on verra sur la scène Gérard Depardieu, dans le "Millier de choses vues...", remanié et devenu "Allume,



1976 : à l'affiche du Vrai Chic parisien, "Pendant les travaux, la fête continue". (photo : Robert Cesar et Laurence Deschenes, extraite de "Pleins Feux sur le café-théâtre", Star Editions)

j'étouffe". Dehors, faisant la manche devant la queue, Renaud et son pote accordéoniste, vêtus en gavroches, chantent du Bruant.

"Robin des quoi" connaît à l'automne 70 le même succès. Dans l'hiver qui suit, Coluche, qui a su se rendre tout à fait insupportable, est viré. Le Café de la Gare donne sans lui "Des boulons dans mon yaourt", au printemps 71. Il y a aussi des gravats dans mon avenir, et si ce n'est pas pour tout de suite, la démolition est pour bientôt. Bouteille a en vue de nouveaux locaux, 41 rue du Temple, deux fois plus grands. Coluche, le fils prodige, revient occuper les lieux de ses débuts. Il y amène sa nouvelle troupe de sans-scène-fixe : Au Vrai Chic parisien.

A nouvelle enseigne, nouvelle devise : "théâtre vulgaire". Et à théâtre vulgaire, décor kitsch : rose avec des étoiles vertes. C'est passage du Départ que Coluche invente

la mode rétro en donnant "Ginette Lacaze 1960" en 72. Suivront "Introduction à l'esthétique" et "Mes adieux au music-hall", au printemps 74. En deuxième partie de soirée, la bande à Coluche sans Coluche, qui fait de plus en plus cavalier seul, donne "Le Crépuscule des lâches" de Martin Lamotte.

EN ATTENDANT LES BULLDOZERS

Depuis septembre 73, la tour Montparnasse n'est plus virtuelle. De l'autre côté du passage, juste en face du Vrai Chic, des gens aménagent une ancienne pizzeria. Ils s'appellent Gérard Jugnot, Christian Clavier, Marie-Anne Chazel, Michel Blanc, Thierry Lhermitte et Valérie Mairesse. En mai 74, après six mois de dur labeur, ils ouvrent 80 places à l'enseigne du Splendid. C'est juste à ce moment que Coluche part donner ses "Adieux" rue du Temple.

Le Splendid joue, parfois devant dix personnes, "Ma tête est malade" ("pièce pute en 3 actes", c'est eux qui le disent ; "vraie pièce collective, d'un comique féroce", c'est Delfeil de Ton qui l'écrit), à 20 h 30, et "Je vais craquer", à 22 h 30. A l'été 75, ils reprennent la truelle et le pinceau, et la direction de la rue des Lombards.

En face, les orphelins de Coluche ont cédé la place à Patrick Font et Philippe Val qui reprennent le Vrai Chic en gérance. A compter du 28 mars 1975, ils y donnent "Sainte Jeanne du Larzac". A l'automne, "La démocratie est avancée" prend la relève et tiendra jusqu'en juin 76. En face, un P'tit Théâtre a succédé au Splendid. Il se trouve encore un audacieux pour venir nicher au Vrai Chic après Font et Val : Jean-Paul Sèvres. Seules quelques ampoules multicolores manquent autour du nom sur semis d'étoiles, mais à côté l'immobilier effeuille les murs du passage comme pétales de marguerite. Il s'obstine avec "En attendant les bulldozers", ou "Pendant les travaux, la fête continue".

Plus pour longtemps. "Belles prestations" et "grand standing", les mots de la pub remplacent à l'affiche ceux du café-théâtre. Adieu Vrai Chic, P'tit Théâtre et Lucernaire, qui émigre dans le 6e, rue Notre-Dame-des-Champs. Rebaptisé "Montparnasse", le passage du Départ devient galerie marchande. Les souvenirs, eux, sont gratuits.

Alain Rustenholz

MOURLOT UNE PEINTURE À VIVRE

Une exposition a rendu hommage du 6 au 29 Mars dernier, au peintre Maurice Murlot. Elle a été organisée par son ami Jean-Pierre Hammer. Peintre lui-même, celui-ci a repris à sa mort en 1983, son atelier du 83, rue de la Tombe Isoire.

Jean-Pierre Hammer nous a confié ces quelques mots lors de l'inauguration de l'exposition : "La peinture de Maurice Murlot s'inscrit dans la belle tradition française, de Chardin à Richard Maguet en passant par Cézanne. Délibérément étranger à toutes les modes, Maurice Murlot dit la vie quotidienne aussi bien dans ses paysages et scènes de marchés que dans ses fleurs et natures mortes. Peintre animalier, il nous rend proches les animaux de la campagne française comme ceux du Jardin des Plantes. Ou encore les chats et chiens de son atelier. Tous sont pleins de vie et possèdent un caractère que Murlot a saisi avec humour."



"Maurice Murlot est un grand peintre dont l'œuvre profondément vécue accompagne notre vie en nous offrant des moments d'authentique émotion et de plaisir intense."

Par ailleurs, ses gravures sur bois ou sur pierre l'ont fait remarquer d'artistes comme Aristide Maillou ou André Derain. Il illustra également Louis Pergaud, Edmond Rostand ou Joseph Kessel.

Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale à Paris ainsi que le Musée Albertina de Vienne (Autriche) en possèdent une belle collection.

Le grand écrivain Colette a rendu un bel hommage à ce maître de la lithographie française qui illustra ses « Douze dialogues de bêtes » en écrivant : "A Maurice Murlot qui me fleurit d'images, me couronna de bêtes, enrichit ma prose et la haussa jusqu'à la poésie."

Marie-Françoise Fourmont

Ateliers d'artistes

PORTES OUVERTES LES 24 AU 26 AVRIL

Pour la troisième année consécutive, l'association "Monts 14" invite les habitants de l'arrondissement à ses journées "Portes ouvertes ateliers d'artistes du 14e".

LE PROGRAMME s'enrichit doublement : des lieux alternatifs comme le Bistrot 48 ou le Bock de Bohême s'ajoutent aux ateliers traditionnels ; le sud du 14e, autour du musée Adzak, complète le pôle du quartier Daguerre. Le but principal de l'opération est de faire connaître l'empreinte du Montparnasse d'autrefois. Rares sont les artistes qui travaillent encore rue Campagne-Première ou rue Boissonnade : ceux qui étaient en vogue au siècle dernier, comme Gustave Germain maintenant oublié, y travaillaient dans de magnifiques logements-ateliers dotés de grandes baies vitrées. Quelques artistes œuvrent dans le quartier Daguerre dans des locaux artisanaux à bon marché, faits de briques, de fer et de verre comme au 43, rue Liancourt. Certains travaillent dans des

endroits mythiques comme le 51 bis, rue du Moulin-Vert où vécut Giacometti. Plus au sud, dans la villa Leone, d'autres trouvent l'inspiration dans un cadre champêtre à découvrir absolument. D'une manière générale, l'intérêt de ces portes ouvertes, c'est aussi de voir une variété de lieux de création insolites et méconnus.

Parmi les participants, on peut citer Partarrieu, Valentin, Soulas, Angelot. Partarrieu a apparemment été influencé par la tradition des scènes antiques : il représente des jeunes filles entourées de satyres. Son expression rappelle aussi celle du Caravage, par le contraste entre de fort jolies femmes, à la fois rayonnantes de pureté et objets de désir, et des individus d'une réalité plus prosaïque. Ses modèles masculins évoquent les habitants du pays basque. Michel Bron, surnommé Valentin, mi-poète mi-peintre, anarchiste par-dessus tout, est un personnage attachant du quartier Daguerre. Il a exposé avec des surréalistes comme Max Ernst ; sa peinture, figurative avec éclectisme, a évolué vers une expression torturée. Olivier Soulas cultive un art de vivre à la Brassans dans un Petit-Montrouge dont il ne veut voir que les airs de campagne. Il a créé un lieu très pittoresque,

mi-commerce mi-atelier, où l'on dénicher des objets curieux, des vêtements des années 50-60, des productions artisanales... ou sa propre peinture, avec une prédilection pour les nus. Lubitch, surnommé Angelot, est un artiste maudit, qui vit son art jusqu'au dénuement extrême. Son expression est brute, mais avec une sensibilité et un goût certains.

Certains métiers d'art se sont joints aux peintres et sculpteurs : créateurs de mode, ateliers d'impression et de photo, réparateur d'accordéons. Dans un registre différent et pour le moins original, un fabricant de prothèses dentaires réalise d'étonnantes sculptures et peintures sur dent.

Patrice Maire

Horaires : vendredi 24 à partir de 18 h ;



Valentin, peintre et poète, un personnage du quartier Daguerre.

samedi 25 et dimanche 26 de 15 h à 20 h. Points de rencontre : Bistrot 48 au 84, rue Daguerre ; musée Adzak, au 3, rue Jonquoy. L'association Monts 14 est à votre disposition pour toute information supplémentaire au 63 rue Daguerre (tél. : 01.43.20.11.62).

A noter que la mairie du 14e organise, cette année encore, un week-end portes ouvertes des ateliers d'artistes, les 6 et 7 juin.

L'EQUIPAGE

est l'association éditrice de "La Page". Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Adhésion : 50 F. Chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

LA PAGE est éditée par l'association L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14. Tél (répondeur) : 01.43.27.27.27. Directrice de la publication : Chantal Huref. Commission paritaire n° 71 081. ISSN n° 1280 1674. Impression : Rotographie, Montreuil. Dépôt légal : avril 1998.

ABONNEZ-VOUS A "LA PAGE"

Six numéros : 40 F (soutien : 100 F). Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....

La Cité U fait son cinéma

Les bâtiments de la Cité internationale universitaire sont des décors très appréciés pour les clips, les téléfilms et les longs métrages de cinéma.

Pour le film publicitaire du Crédit mutuel, j'ai un hall vitré, si vous voulez... Il n'y a pas beaucoup de passage. Ce hall n'est ni trop près du boulevard Jourdan ni trop près du périphe. Vous ne tournez pas jusqu'à minuit ? Qui est le réalisateur ? Patrick Bouchitey ? Il n'est pas trop long au moins ? Danièle Déroulède, chargée des relations publiques à la Cité internationale universitaire, raccroche son téléphone puis commente, avec un brin de satisfaction : "Le hall vitré en question se situe dans la maison de l'Inde. D'habitude, ce pavillon n'a jamais de tournages. Et là, c'est le deuxième en quinze jours !"

Interlocutrice privilégiée des régisseurs et des assistants de production, Danièle Déroulède collectionne dans son bureau les souvenirs de plateaux, notamment plusieurs claps noirs marqués à son nom et un siège pliant de



1969, aux styles architecturaux très variés. Enfin, l'endroit s'avère bien sûr très pratique pour des raisons d'espace : "C'est facile d'y garer des camions, et on n'a pas besoin de demander l'autorisation d'interrompre la circulation", explique-t-on chez Gaudin, co-producteur du même *Highlander* avec M6.

DES ÉTUDIANTS FIGURANTS

Pour les besoins du film *Un amour de sorcières*, une allée a été transformée en rue de New-York. Rien de plus simple : l'asphalte rose de cette allée fut recouvert par une protection sur environ 25 mètres. Les techniciens du film ont ensuite coulé de l'asphalte noir par dessus. Une fois les prises terminées, la deuxième couche d'asphalte fut retirée, paraît-il, aussi facilement que du chocolat.

Régulièrement, les intérieurs des bâtiments, décorés dans le style des années 30, 40 ou 50, sont aménagés en bureaux de commissariats de police, en cabinets de médecin ou d'avocat. Danièle Déroulède avoue que "même [elle] a parfois du mal à reconnaître les pièces dans les films". Ne résistant pas à la tentation d'une petite séance de démonstration, elle met en route son magnéscope pour décortiquer un épisode de *Nestor Burma* diffusé sur France 2 en octobre dernier. "Vous voyez, là, la montée d'escalier, c'était chez nous. Mais quand les deux personnages entrent dans l'appartement sur le palier, ce n'est plus chez nous. Un peu plus loin, la scène se déroule dans notre théâtre... Là, c'est le bureau de notre directeur des sports !"

Il n'est pas rare que les équipes de tournages sollicitent le concours des étudiants qui résident sur place. D'ailleurs certains d'entre eux ne se sont pas contentés de faire de la figuration ; une patineuse et quatre escrimeurs de théâtre ont été ainsi rémunérés en tant que comédiens. Quant aux autres étudiants, selon Danièle Déroulède, "on fait le maximum pour ne pas les déranger"...

Agnès Bourguignon

réalisateur, offert par l'équipe du film *Le Cri de la soie*. Sur les dizaines de photos qui tapissent les murs, on la voit poser avec des célébrités : Francis Huster, Robert Hossein, Jean Réno, Richard Anconina, Véronique Genest, Jacques Villeret, Charlotte Rampling, Roger Hanin ou encore Mark Hamill, "celui qui a joué le rôle de Luke Skywalker dans *la Guerre des étoiles*", précise fièrement Danièle Déroulède...

UNE BONNE AFFAIRE ... POUR LES PRODUCTEURS

La Cité U a servi de décor à de nombreux longs métrages de cinéma comme *Indochine*, *L'Amant* (voir encadré), *Fanfan*, *Chambre à part*, *Un amour de sorcières*, ou encore *Charity Biz'ness* (prochainement sur les écrans)... Plusieurs épisodes des séries télévisées *Highlander*, *Commandant Nerval*, *Julie Lescaut*, *Commissaire Moulin* et *Nestor Burma* ont été tournés là. Dans le passé, on y a même accueilli la série américaine *Perry Mason* ainsi qu'une chaîne de télévision égyptienne. Chaque fois, Danièle Déroulède réclame au préalable le synopsis, c'est-à-dire

Par un temps froid et humide, des enfants membres du club de foot de Charléty (le Puc), ont récemment fait de la figuration à la Cité U pour un épisode de la série TV "Commandant Nerval", avec Francis Huster.

le résumé du scénario. Cette précaution lui permet, dit-elle, "de refuser les films olé-olé".

Les recettes apportées par cette activité sont versées à la fondation nationale qui administre la Cité U, puis réinvesties pour la réfection des bâtiments. Lorsque les locaux loués appartiennent à une maison étrangère, celle-ci reçoit une participation. Selon Danièle Déroulède, ces gains représentent seulement "de l'argent de poche" que le budget annuel de la fondation ne prévoit pas. Si les multiples tournages n'enrichissent guère la cité universitaire, les producteurs de télévision et de cinéma, eux, y trouvent leur compte. Les tarifs de location - entre 2 000 et 10 000 F par jour pour une salle - restent tout à fait raisonnables. Monter un décor de toutes pièces en studio reviendrait en effet plus cher.

Par ailleurs, le parc de 40 hectares de la Cité internationale universitaire ne manque pas d'atouts. La série *Highlander*, qui retrace les aventures d'un chevalier immortel à des époques différentes, a tout particulièrement exploité les possibilités offertes par les trente-cinq bâtiments, bâtis entre 1923 et

L'ASIE A PARIS

La maison de l'Asie du Sud-Est de la Cité U a servi de décor pour les réalisateurs Jean-Jacques Annaud (*L'Amant*) et Régis Wargnier (*Indochine*).

"Le parfum de Catherine Deneuve flotte toujours dans le grand salon", selon Jean-Paul Dubacq, le directeur de la maison de l'Asie du Sud-Est. Il est arrivé à ce poste trop tard pour assister au tournage du film *Indochine* dans cette maison. Aussi se contente-t-il aujourd'hui d'en rêver... Le grand salon de 250 m², décoré dans le style chinois, est convertible en fonction des tournages. Il a déjà été transformé par exemple en salle de ventes aux enchères - pour *Indochine* - et en restaurant japonais sur toute sa surface, avec comptoir et coiffe.

LA VESPASIENNE, GARDE LA SANTÉ

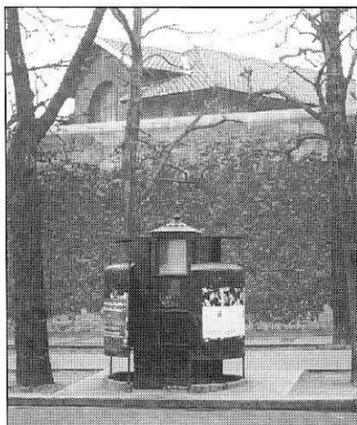
Pilier de l'hygiène publique, les vespasiennes fleurissent au XIX^e siècle. L'une des dernières encore gratuite atteindra-t-elle le XXI^e siècle ?

DEUX, il ne reste plus que deux vespasiennes à Paris ! L'une est au pont Mirabeau, là où coule la Seine, l'autre se réfugie dans le 14^e.

Érigées à l'initiative de Rambuteau, préfet de la Seine lors de la monarchie de Juillet (1833-1848), pour satisfaire aux besoins des seuls hommes, c'est à celui qui eût l'idée de lever un impôt sur les urinoirs publics que ces monuments doivent leur nom : l'empereur romain Vespasien (69-79).

Modèle à deux places, la "nôtre" trône au pied du mur de la prison, à l'angle de la rue de la Santé et du boulevard Arago. Son esthétique n'est pas terrible et je regrette celles fabriquées avec des tôles finement ajourées, décorées de frises ou d'arabesques. Mais on ne peut pas tout avoir, la dernière et la plus belle !

A son approche, nos sens sont vite en éveil, un bruit de cataracte se signale à notre attention, par temps de chaleur quelques effluves nauséabondes titillent nos narines. La vue, pour sa part, permet de découvrir un ballet quasi ininterrompu, celui des connaisseurs,



des chauffeurs de taxi en grande majorité, faisant le détour pour venir se soulager gratis.

Dernière poche de résistance dressée face aux édifices ridicules dont les commodités aseptisées et payantes (l'argent n'a pas d'odeur) cachent le nom de leur initiateur, la vespasienne du 14^e reste, dans ce monde marchand l'un des derniers espaces de liberté gratuit.

Soit-dit en passant, mais soit-dit tout de même, aujourd'hui où tout est mis sous clé, sous digicode, sous monnayeur, faut-il s'étonner, s'offusquer que les plus mal lotis de notre société soient condamnés à utiliser les murs. Et les propriétaires de chiens sont souvent parmi les jeteurs d'opprobre, bizarre, non ?

Jacques Bosc

Achetez en connaisseur

La coopérative alimentaire Alésia fait le point sur son fonctionnement et son offre de produits

LA BIOCOOP ALÉSIA a ouvert ses portes en décembre 1993. Elle se veut un magasin différent, un lieu d'échanges et de convivialité à taille humaine où l'on peut parler de choses et d'autres, notamment de tout ce qui touche à la santé, l'environnement et l'équilibre biologique de la planète. Elle s'appuie sur un commerce équitable respectant les intérêts de chaque partenaire de la filière, du producteur au consommateur. Un lieu où prime la transparence: il est facile pour l'acheteur de s'informer sur la provenance des produits.

DESSON OUVERTURE, la coopérative Alésia a tout naturellement rejoint le réseau et la fédération Biocoop qui regroupent les producteurs, les transformateurs, les centrales d'achats, les 170 surfaces de vente et les parte-



4 bis, rue Thibaud. Tél. 01.45.43.08.00.
Du mardi au vendredi de 10 h 30 à 13 h 30
et de 15 h 30 à 19 h 30 et le samedi sans interruption de 10 heures à 19 h 30

naires financiers autour d'une même charte, sorte de cahier des charges garant d'une certaine éthique. Cette charte affirme la qualité et la garantie bio, l'autonomie technique et financière des producteurs et transformateurs, la solidarité avec et entre tous ces partenaires, la transparence sur les approvisionnements et sur la réalité des prix.

SI VOUS SOUHAITEZ mettre du « bon » dans votre assiette et agir pour la santé de la planète, soutenez ce projet qui en a bien besoin. En plus de l'épicerie diverse et des produits

d'entretien et cosmétiques écologiques, respectueux de l'environnement, vous trouverez des fruits et légumes frais et du pain au levain bio. Découvrez les fruits secs et céréales en vrac, pour certaines méconnues comme Quinoa Kasha ou le millet-Epeautre.

PIGEONS : LA VILLE PRISE AU PIÈGE

LES pigeons sont partout à Paris ! Les bisets gris et les ramiers (tache blanche au cou) envahissent les rues, les squares et les jardins. Ils nichent sur les toits et salissent les bâtiments et monuments.

Dans notre capitale l'opinion se partage entre ceux qui les aiment et ceux qui les détestent. Pour les premiers, les pigeons font partie du décor parisien et il faut les protéger à tout prix. Mais pour les autres, ils sont un fléau qui dégrade le paysage urbain et apporte un risque de maladie infectieuse.

Leur nombre dans le 14^e arrondissement est en augmentation, grâce aux cinq marchés ouverts, et à la générosité de certains riverains. Il suffit, en effet, qu'une seule personne en nourrisse régulièrement quelques uns dans la rue, pour en provoquer un accroissement préoccupant. Résultat : il y en a actuellement en France six à sept millions, dont 40 000 logent à Paris.

Les conséquences ne sont pas minces. Les pigeons polluent. Leurs déjections attirent les rats qui propagent leurs propres maladies, celles-ci provoquent fibroses pulmonaires et parfois des crises cardiaques. Pierre Dangles, adjoint au maire du 14^e, chargé de l'eau, de la propreté et des problèmes d'urbanisme, nous rappelle qu'il est "interdit de jeter des graines ou de déposer une nourriture quelconque afin de nourrir des animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons." De fait, le maire de la commune est le propriétaire légal des animaux sans maître de son territoire.

Pour lutter contre la multiplication anarchique des pigeons, le maire peut faire appel à un vétérinaire acceptant de prendre la responsabilité de préparer des graines inhibant l'éclosion des œufs. Reste que les amoureux des volatiles sont déjà mobilisés avec leurs journaux spécialisés, leurs associations, comme la Société des protection des oiseaux de ville (SPOV).

La Voix des bêtes, sorte d'organe officiel d'assistance aux animaux, a longtemps plaidé pour un changement de statut de nombreuses espèces dites "nuisibles." "Protéger les pigeons est une obligation morale, une question de dignité humaine," écrit Marie-Louise Vidal de Fonseca dans son journal associatif.

Récemment, dans le quartier de la rue Daguerre, madame A. nous a confié avoir éprouvé des remords après avoir trouvé deux œufs et un nid sur son balcon. Elle s'est sentie obligée de se débarrasser d'une famille qui s'apprêtait à s'y installer. Où est le beau temps des moineaux de Paris ?

John Kirby Abraham

OU TROUVER "LA PAGE"

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quatorzième arrondissement (Alésia, Daguerre, Edgar-Quinet, Villemain, Brune...) et dans les boutiques suivantes.

- **Librairie L'HERBE ROUGE :**
1, rue d'Alésia
- **LIBRAIRIE ALPHONSE-DAUDET :**
73, rue d'Alésia
- **LIBRAIRIE PLAISANCE :**
207, rue d'Alésia
- **BOUQUINERIE ALESIA :**
17, rue Alphonse-Daudet
- **Librairie L'ARBRE A LETTRES :**
14, rue Boulard
- **Presse-librairie-papeterie :**
1, rue Boyer-Barret
- **Librairie AU DOMAINE DES DIEUX :** 33, rue Brézin
- **Kiosque GOUSSOT :**
77, boulevard Brune
- **Cave NICOLAS :**
193, boulevard Brune
- **Librairie :** 46, rue Daguerre
- **Librairie-presse LISEZ :**
17, rue Delambre
- **Kiosque :** place Denfert-Rochereau
- **Librairie LE GRIMOIRE :**
27, rue Didot
- **Librairie LES CYCLADES :**
53, rue Didot
- **Librairie ART-GUMENTAIRE :**
75, rue Didot
- **Librairie PELATAN :** 97, rue Didot
- **Kiosque :** métro Edgar-Quinet
- **Kiosque :**
44, avenue du Général-Leclerc
- **Kiosque :**
71, avenue du Général-Leclerc
- **Librairie MAG PRESSE :**
93, avenue du Général-Leclerc
- **Librairie LA PLUME ET L'ENCRER :** 6, rue Henri-Barboux
- **Librairie NICOLE ET RAYMOND :**
12, avenue Jean-Moulin
- **Librairie PINGOT :**
68, avenue Jean-Moulin
- **LES QUAT'ZARTS :**
157, avenue du Maine
- **LA CAVE :** 197, avenue du Maine
- **LIBRAIRIE DUVERNET :**
21, rue Mouton-Duvernét
- **LIBRAIRIE DE L'OUEST :**
80 bis, rue de l'Ouest
- **LIBRAIRIE DU PERE-CORENTIN :**
57, rue du Père-Corentin
- **Kiosque :** métro Pernety
- **Librairie PAPHYRUS :**
9, rue Poirier-de-Narçay
- **Librairie POISSON :**
3, place de la Porte-de-Vanves
- **Librairie BENOIT :**
48, rue Raymond-Losserand
- **LIBRAIRIE TROPIQUES :**
63, rue Raymond-Losserand
- **Librairie VILLAIN :**
159, rue Raymond-Losserand
- **Librairie LE MARQUE-PAGE :**
195 bis, rue Raymond-Losserand
- **Librairie :** 2, avenue Reille
- **Librairie GILBERT PRIOLET :**
16, avenue René-Coty
- **Librairie LA SABLIERE :**
4, rue de la Sablière
- **Friperie MAGIC RETOUR :**
36, rue de la Sablière
- **Librairie FOC :**
49, boulevard Saint-Jacques
- **Epicerie :** 59, rue Sarrette
- **Librairie :** 7, rue Sophie-Germain
- **ALESIA BIOCOOP :**
4 bis, rue Thibaud
- **Librairie AVIOTTE :**
63, rue de la Tombe-Issoire
- **Librairie AU FIL DES PAGES :**
91, rue de la Tombe-Issoire.

Rue Francis-de-Pressensé

NOUVEL ESSAI POUR L'ENTREPOT

En décembre, le cinéma L'Entrepôt avait dû suspendre ses activités d'art et essai. Depuis le mercredi 25 mars, la programmation a pu reprendre.

UN cinéma de quartier qui ferme, c'est Bergman qu'on assassine", s'alarmait Charlie hebdo, en novembre dernier, face aux menaces pesant sur L'Entrepôt. Pour cette fois, le cinéma de la rue Francis-de-Pressensé ne deviendra pas un parking, "un drive-in sans projection de films", comme le craignait le journal satirique.

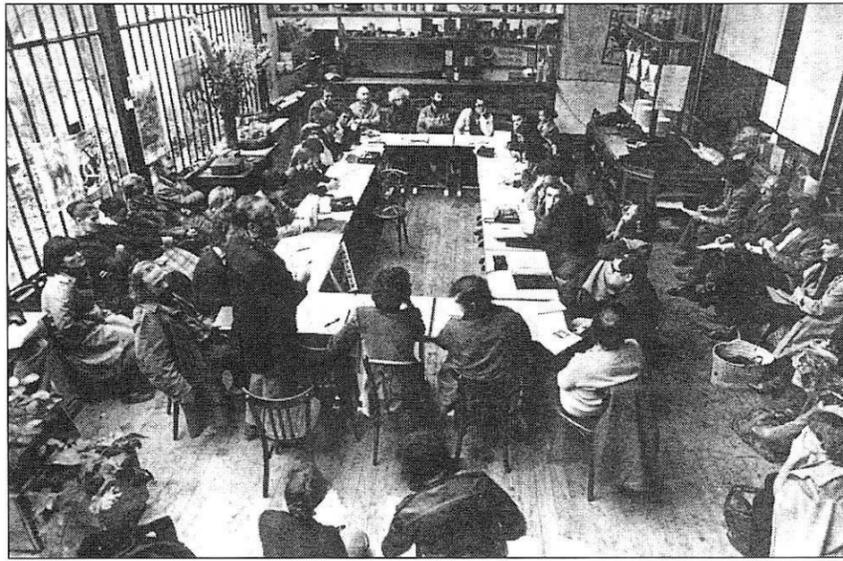
L'Entrepôt a pourtant eu chaud. En décembre, la projection du film Reprise d'Hervé Le Roux marquait symboliquement, et par une cruelle ironie, la suspension des activités quotidiennes de cinéma d'art et essai. La décision du Centre national de la cinématographie (CNC) de réduire de 50 000 F ses subventions et le refus de la Ville de Paris d'accorder des aides à la rénovation des salles et du matériel de projection devenus vétustes l'obligeaient à se replier sur ses activités de bar et restaurant et à licencier, au passage, ses six permanents.

Quel sens donner à cette fermeture partielle ? Cri d'alarme ou coup de poker relayé par une bonne campagne de presse ? Les deux à la fois, admet Patrick Compte, son

bouillant directeur. Aujourd'hui, l'équipe de L'Entrepôt annonce la reprise de la programmation permanente des films. La Ville s'est engagée à présenter le dossier de subvention-équipement au prochain Conseil de Paris et à le soutenir. "Aucun cinéma de ce type ne peut investir sans le soutien de la Ville, qui a pourtant participé à la rénovation de l'ensemble des autres salles parisiennes", explique Patrick Compte avec agacement. Il reproche au CNC un redéploiement partiel des subventions. En bon administrateur au nom prédestiné (il est expert-comptable de profession), il estime avoir redressé la barre depuis trois ans : une progression de la fréquentation de 10 % avec quelque 60 000 spectateurs par an.

Depuis le 25 mars, deux salles ont ouvert pour le cinéma quotidien et la troisième se consacre au cinéma événementiel, avec un film et un débat chaque dimanche, appelé "Ciné-philos", et des documentaires. Pour élargir sa programmation et offrir des films moins élitistes, l'équipe de L'Entrepôt s'assure le concours du distributeur Mendy Younes, fin connaisseur du cinéma de culture méditerranéenne. Les concerts de jazz reprennent aussi, les vendredis et samedis soirs, de 21 heures à minuit. Le restaurant, lui, innove en ouvrant un espace grillades, au jardin.

Rompant avec ses prédécesseurs, Frédéric Mitterrand et Carole Roussopoulos (voir encadré), et une période "un peu gauchiste",



Réunion de militants écologistes dans la grande salle du café de l'Entrepôt, dans les années 70... (photo : DR)

l'actuel administrateur répète à l'envi qu'"il n'est pas contradictoire d'avoir une vision à la fois gestionnaire et culturelle". Cependant, l'essai reste à transformer et l'art est difficile

IL ÉTAIT UNE FOIS L'OLYMPIC

Du temps de l'Olympic-Entrepôt. Du temps de la librairie spécialisée cinoche avec ses vieilles affiches jaunies, ses photos ou bouquins introuvables ailleurs. Du temps du restaurant, style cantine conviviale, avec ses longues tables-tréteaux en bois. Du temps où l'on bavardait avec ses voisins de table inconnus, après avoir choisi son plat sur la grande ardoise noire. Du temps où les "gays", travestis ou non, se rencontraient et préparaient leur journal. Du temps où on faisait la queue pour acheter son billet de cinéma. Du temps où, assis sur des sièges inconfortables, supportant des bruits parasites ou des copies plus ou moins rayées, on voyait deux films pour 25 F. C'était quand, au fait ? Je ne sais plus... Ça ne fait rien, puisque cela n'est plus ! Ah ! si, je me souviens que j'allais souvent à l'Olympic-Entrepôt entre 1975 et 1981...

Marie-Françoise Fourmont

face à la concurrence des 82 écrans d'art et essai parisiens. Les gros distributeurs ne font pas de cadeaux aux petits exploitants. Quand un film vaut de l'argent, il est souvent donné à une salle mieux placée. Patrick Compte se déclare décidé à défendre le cinéma de quartier : "Rien n'est joué ! Mais, comme je l'ai fait il y a trois ans en reprenant un cinéma en faillite, je me battraï contre vents et marées pour que vive un cinéma indépendant. Quand on touche à une salle parisienne, il y a du monde pour dire non !"

François Heintz

L'Entrepôt : 7-9, rue Francis-de-Pressensé ; cinéma, tél. : 08.36.68.05.87. (2,23 F/min) ; restaurant, tél. : 01.45.40.60.70.

IMPASSE DU ROUET

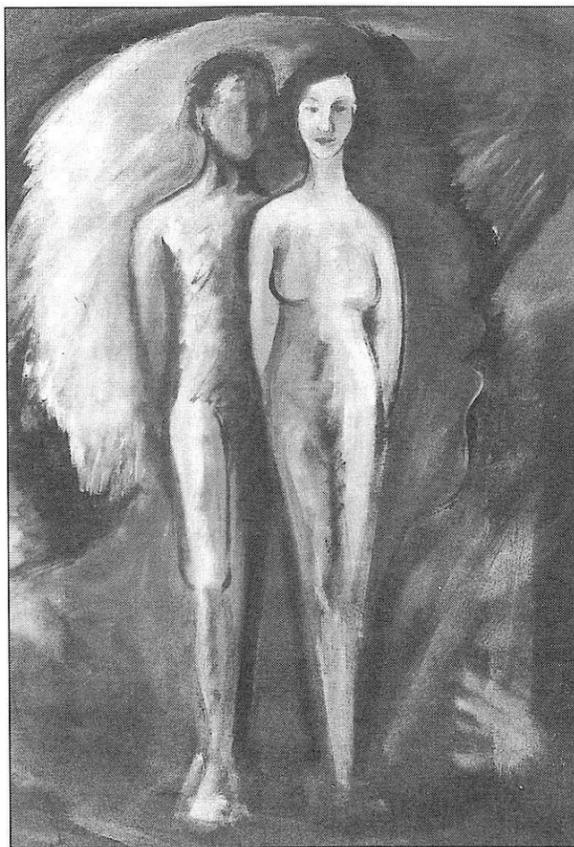
Le chant coloré de Grethe Knudsen

Présente au XXI^e Salon du 14^e, l'artiste-peintre danoise travaille dans notre arrondissement depuis dix ans. Portrait haut en couleurs.

GRETHE Knudsen est née en 1955 à Tonder, au Danemark. Elle a étudié en Allemagne, à Hambourg, puis à l'atelier de gravure "17", à Paris. Elle a exposé au Danemark (où elle a obtenu le prix de l'art et de la culture de la Fondation pour l'enseignement), en Allemagne et en France, mais aussi aux Etats-Unis et en Suède. Avant d'emménager impasse Rouet, elle a résidé pendant quatre mois au musée Adzak, rue Jonquoy.

Influencée par la peinture expressionniste allemande, son goût pour le spleen, ses couleurs violentes, les tourments de l'intériorité et le romantisme, Grethe Knudsen aime aussi beaucoup Paul Gauguin et Emil Nolde. Elle utilise l'acrylique sur toile et réalise des eaux fortes ; parmi ses œuvres récentes, citons "Rêve et réalité", "Un homme", "Danseur de rêve", "la Bonne Nouvelle", "l'Espérance" et "l'Obscurité". "Visage bleu" témoigne de son goût expressionniste. Elle y privilégie l'expression et l'émotion ; la virulence, qui caractérise les formes et les couleurs, conjugue ferveur spirituelle et sensualité.

Grethe Knudsen transforme la nature en chant coloré. La forme existe non pour elle-même mais comme reflet des émotions de l'âme. Il y a un ordre rythmique dissimulé derrière les couleurs évocatrices. Ses moyens sont empreints d'un lyrisme qui en fait toute la poésie. L'essentiel pour elle est la figure de



"Mennesket". Acrylique sur toile

l'être humain qui se détache sur un fond abstrait. Elle est intéressée par la psychologie (sentiments, chaleur, froid) et pense que nous subissons beaucoup d'influences, extérieures et intérieures.

On reconnaît son inspiration religieuse chrétienne dans "Espérance", "La Lumière", "La Lumière dans l'obscurité" et "Une famille", ainsi que dans l'exposition qu'elle a présentée au Danemark l'an dernier. Grethe Knudsen a aussi travaillé sur le site de Carnac, en Bretagne. Son "Rocher dans la mer" présente de belles couleurs bleues. Elle crée ses propres structures, un réseau linéaire dans lequel elle coule le spectacle que lui offre le monde.

C'est par le jeu des formes et des couleurs qu'elle crée le mouvement qui parcourt ses toiles et suggère l'espace sans recourir à la perspective. Avec lyrisme et vigueur mais sans agressivité. La couleur librement utilisée est arbitraire, symbole signifiant sans souci de réalisme. Elle est vive et forte, développant des contrastes violents. Blandine Ravier

JAMAIS DEUX SANS TROIS ?

En 1972, Frédéric Mitterrand reprend le cinéma de quartier "L'Olympic", rue Boyer-Barret, pour défendre le cinéma indépendant. Trois ans plus tard, il transforme un entrepôt de plonnage de papier, à deux pas de là, rue Francis-de-Pressensé, en salle d'art et d'essai qui devient rapidement un haut lieu du cinéma d'avant-garde. L'Olympic-Entrepôt fait découvrir Almodovar, Kieslowski, Fassbinder et bien d'autres. Grâce à son café-restaurant et à sa librairie, c'est aussi un espace d'animation et de création dont la réputation dépasse les frontières du 14^e. Mais la gestion est un exercice d'équilibre périlleux. Mis en faillite, le cinéma est repris sur un coup de cœur, en 1986, par Carole Roussopoulos qui évitera de justesse un dépôt de bilan huit ans après. En 1994, son expert-comptable, Patrick Compte, reprend alors le flambeau en tentant de diversifier ses activités.

ABONNEZ-VOUS A "LA PAGE"

Six numéros : 40 F (soutien : 100 F). Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....